



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

**Dictionnaire Historique, Ou Histoire Abrégée Des
Hommes Qui Se Sont Fait Un Nom Par Le Génie, Les
Talens, Les Vertus, Les Erreurs**

Depuis Le Commencement Du Monde Jusqu'à Nos Jours

[I - K - L]

Feller, François-Xavier de

Liège, 1797

JEA

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60928](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60928)

d'une latinité pure ; mais moins riches en choses & en idées qu'en paroles. III. *Orationes panegyricæ* ; ce sont des harangues, dont la plupart sont à la louange de la nation Française. IV. *Des Plaidoyers*, les uns en latin, les autres en françois. V. *Epistolæ*. VI. *Fabulæ*. VII. *Poëtica*. VIII. *Tragediæ*, dont quelques-unes sont traduites par l'auteur même, en vers françois. IX. *Des Comédies* en latin. On a fait un grand nombre d'éditions de la *Rhétorique*, qui est devenue un livre classique dans bien des colleges.

JEAN, surnommé GADDIS, fils de Mathathias, & frere des Machabées, fut tué en trahison par les enfans de Jambri, comme il conduisoit le bagage des Machabées ses freres, chez les Nabuthéens leurs alliés.

JEAN-BAPTISTE, précurseur de JESUS-CHRIST, fils de Zacharie & d'Elizabeth, naquit l'an du monde 4004, environ 6 mois avant la naissance du Sauveur. Un ange l'annonça à Zacharie son pere, qui, n'ajoutant pas assez foi à ses paroles, parce qu'Elizabeth, sa femme, étoit avancée en âge & stérile, perdit dès le moment l'usage de la voix. Cependant Elizabeth devint enceinte. Lorsque la Ste. Vierge alla la visiter, Jean-Baptiste tressaillit dans les entrailles de sa mere. Il se retira dans le désert, & y vécut d'une manière très-austere. Son habillement étoit fait de poil de chameau, & sa nourriture n'étoit composée que de miel sauvage & d'une espece de sauterelles,

qui dans ces provinces four-nissent un aliment aux pauvres. L'an 29 de J. C. il commença à prêcher la pénitence le long du Jourdain, & baptisa tous ceux qui vinrent à lui. La sainteté de sa vie fit croire aux Juifs qu'il étoit le Messie ; mais il leur dit « qu'il étoit la voix » de celui qui crie dans le dé- » sert ». JESUS-CHRIST étant allé se faire baptiser, il le montra à tout le monde, en disant « que c'étoit l'Agneau » de Dieu, la victime par ex- » cellence ». Son zele fut la cause de sa mort. Ayant repris avec force Hérode-Antipas, qui avoit épousé Hérodiad, femme de son frere, ce prince le fit mettre en prison au château de Macheronte. Quelque tems après il eut la foiblesse de le sacrifier à la fureur de cette femme, qui fut profiter d'une promesse indiscrete qu'Antipas avoit faite à Salomé, fille d'Hérodiade. S. Jerôme dit qu'Hérodiad lui perça la langue avec une aiguille de tête, pour se venger après sa mort de la liberté de ses paroles. Les disciples de Jean ayant appris sa décollation, vinrent enlever son corps. L'Evangile ne marque pas où ils l'enterrent ; mais du tems de Julien l'Apostat, on monroit son tombeau à Samarie. L'historien Juif, Flave-Josephe, a rendu témoignage à la sainteté de Jean-Baptiste, & attribue à sa mort la défaite de l'armée d'Hérode ; témoignage que tous les critiques reconnoissent, si on excepte le seul Blondel, qui paroît en douter sans aucune raison (*).

(*) *Apud Judæos fuit opinio, justâ ultione Numinis deletum Herodis*

La fête de S. Jean est de la plus haute antiquité dans l'Eglise. Il a été un tems que l'on célébroit 3 Messes ce jour-là, comme à la fête de Noël. Comme S. Jean-Baptiste vécut dans la retraite & dans la mortification, S. Jérôme & S. Augustin l'appellent *Monachorum Princeps*, & cette dénomination qui est juste, suffit pour rendre respectable un genre de vie, qui par son but & ses œuvres, fixe la haine des siècles irréguliers & corrompus.

JEAN L'ÉVANGÉLISTE, né à Bethsaïde en Galilée, étoit fils de Zébédée & de Salomé, & frère cadet de S. Jacques le Majeur. Leur emploi étoit de gagner leur vie à la pêche. Jean n'avoit que 25 à 26 ans, lorsqu'il fut appelé à l'apostolat par le Sauveur, qui eut toujours pour lui une tendresse particulière; il se désigne lui-même ordinairement sous le nom du *Disciple* que JESUS aimoit. Il étoit vierge, & c'est

pour cette raison, dit S. Jérôme, qu'il fut le bien-aimé du Sauveur; qu'à la Cène il reposa sur son sein, & que JESUS-CHRIST sur la Croix le traita comme un autre lui-même. Le Sauveur lui donna des marques singulières de son amour, en le rendant témoin de la plupart de ses miracles, & sur-tout de sa gloire au moment de la Transfiguration. Ce disciple fut le seul qui l'accompagna jusqu'à la Croix, où JESUS-CHRIST lui laissa en mourant le soin de la Ste. Vierge. Après la Résurrection du Sauveur, Jean le reconnut le premier, & fut un de ceux qui mangerent avec lui. Il assista au concile de Jérusalem, où il parut comme une des colonnes de l'Eglise, selon le témoignage de S. Paul. Ce saint Apôtre alla prêcher l'Evangile dans l'Asie, & pénétra jusque chez les Parthes, auxquels il écrit sa première *Épître*, qui portoit autrefois ce titre. Il fit sa résidence ordinaire à Ephèse,

exercitum, propter Joannem, qui Baptista cognominatus est. Hunc enim Tetrarcha necavit virum optimum, Judeos excitantem ad virtutum studia, & imprimis pietatis ac justitiæ, simulque ad Baptismi lavacrum... Cumque magni concursus ad eum fierent, plebe talis doctrinæ avidâ, Herodes veritus, ne tanta hominis autoritas defectionem aliquam pareret, quod viderentur nihil non facturum ex ejus consilio, judicavit satius esse, priusquam novi aliquid exoriretur, illum tollere, quam rebus turbatis feram penitentiam agere. Itaque vindictam missum in Macheruntem... illic occidi imperat. Quod factum secuta est Judæorum existimatio ab irato Deo perditum esse Herodis exercitum (Joseph. lib. 18, Ant. c. 7). Une observation qui prouve évidemment qu'aucun chrétien n'a inséré ce passage, c'est que Josephus donne une raison toute différente de l'assassinat de S. Jean, que celle qu'on lit dans l'Evangile, & qu'un chrétien n'eût ni ignorée ni dissimulée. Le grand crédit que Jean avoit sur le peuple, & le danger de l'entraîner dans quelque révolte, est sans doute le prétexte dont Hérodiade se servit pour le perdre, n'ayant garde de dire le véritable motif; mais l'Evangile n'en parle pas. Ce n'est donc pas là que le passage de Josephus a été pris.

fonda & gouverna plusieurs églises. Dans la persécution de Domitien, vers l'an 95, il fut mené à Rome, & plongé dans de l'huile bouillante, sans en recevoir aucune incommodité. Il en sortit plus vigoureux, & fut relégué dans la petite île de Pathmos, où il écrivit son *Apocalypse* : livre mystérieux & qui, sous diverses figures, annonce la destinée de l'Eglise Chrétienne (voyez ALCAÇAR); l'obscurité qui enveloppe plusieurs de ses passages, n'empêche pas qu'on y découvre la lumière & l'onction de l'esprit de Dieu. « Ceux qui ont le » goût de la piété, dit M. » Bossuet, trouvent un attrait » particulier dans cette admirable révélation de S. Jean. » Malgré les profondeurs de » ce divin livre, on ressent en » le lisant une impression si » douce, & tout ensemble si » magnifique de l'esprit de » Dieu; il y paroît des idées si » hautes du mystère de JESUS- » CHRIST, une si vive reconnaissance du peuple qu'il » a racheté par son sang, de » si nobles images de ses victoires & de son regne, avec » des chants si merveilleux » pour en célébrer les grandeurs, qu'il y a de quoi » ravir le ciel & la terre. » Toutes les beautés de l'Écriture sont ramassées dans ce livre : tout ce qu'il y a de plus touchant, de plus » vif, de plus majestueux dans » la loi & dans les prophetes, » y reçoit un nouvel éclat, » &c. ». Les sectaires de tous les siècles ont fait sur ce livre divin des Commentaires fanatiques, parmi lesquels on distin-

gue ceux de Jurieu de Newton, & *Les sept Ages de l'Eglise*, attribué à un moine convulsionnaire, Paris, 1783, 2 vol. in-12. Nerva, successeur de Domitien, ayant rappelé tous les exilés, Jean revint à Ephese. Ce fut dans cette ville qu'il composa son *Evangile*, à la sollicitation des évêques d'Asie, pour réfuter les erreurs de Cérinthe & d'Ebion, qui soutenoient que J. C. n'étoit qu'un homme. Nous avons encore de lui trois *Epîtres*, qui sont au nombre des livres canoniques : la 1re., citée autrefois sous le nom des Parthes; la 2e., adressée à Electe, & la 3e. à Caius. Jean vécut jusqu'à une extrême vieillesse; & ne pouvant plus faire de longs discours, il ne disoit aux fideles que ces paroles : *Mes petits enfans, aimez-vous les uns les autres.* Ses disciples, ennuyés d'entendre toujours la même chose, lui en parlerent; & il leur répondit : *C'est le précepte du Seigneur, & si on le garde, il suffit pour être sauvé.* Enfin ce saint Apôtre mourut à Ephese, d'une mort paisible, sous le regne de Trajan, la centième année de J. C., âgé d'environ 94 ans. On le surnomme *le Théologien*, à cause de la sublimité de ses connoissances & de ses révelations, & sur-tout du commencement de son *Evangile*; car les autres *Évangélistes* ont rapporté les actions de la vie mortelle de J. C.; mais Saint Jean s'éleve comme un aigle au-dessus des nues, & va découvrir, jusque dans le sein du Pere, le Verbe de Dieu égal au Pere.

JEAN, surnommé MARC,

disciple des Apôtres, étoit fils d'une femme nommée Marie, qui avoit une maison dans Jérusalem, où les fideles & les Apôtres s'assembloient ordinairement. Jean-Marc s'attacha à S. Paul & à S. Barnabé, & il les accompagna dans le cours de leurs prédications, jusqu'à ce qu'ils furent arrivés à Perges en Pamphylie, où il les quitta pour retourner à Jérusalem. Quelques années après, Paul & Barnabé se disposant à retourner en Asie, Barnabé voulut prendre avec lui Jean-Marc, qui étoit son parent : mais Paul s'y opposant, ces deux Apôtres se séparèrent, & Marc suivit Barnabé dans l'isle de Chypre. On ignore ce que fit Jean-Marc depuis ce voyage, jusqu'au tems qu'il se trouva à Rome, en l'an 63, & qu'il rendit de grands services à S. Paul dans sa prison. On ne connoît ni le genre, ni l'année de la mort de ce disciple ; mais il y a assez d'apparence qu'il mourut à Ephese, où son tombeau fut depuis fort célèbre.

JEAN, (S.) martyr de Nicomédie au commencement de la persécution de Dioclétien. On croit que c'est lui qui arracha l'édit des empereurs contre les Chrétiens, & fut rôti sur un gril le 24 février 303. Eusebe & Lactance ne nomment point le Chrétien qui fit cette action, ils disent seulement qu'il étoit d'une qualité distinguée; Ufuard & Adon l'appellent *Jean*, & en font mention au 7 septembre, de même que le martyrologe Romain. Eusebe dans son Histoire, liv. 8, chap. 5, & Nicephore, liv. 7, chap. 5, parlent de la constance de sa foi, & des

tourmens cruels qu'on lui a fait souffrir. Quelques agiographes le nomment *George*, & croient que c'est le saint qu'on honore sous ce nom (*voyez GEORGE*). L'action de ce saint martyr, considérée en elle-même, a été censurée par quelques moralistes, qui ne l'ont excusée que par la charité & le zèle pour la foi, qui l'ont provoquée ; mais si on la compare à celle de Mathathias, on trouvera qu'elle n'a pas besoin d'excuse, qu'elle est exactement dans le même genre, & qu'elle lui cede même en vigueur & en éclat. Il y a bien cette différence, que Mathathias agissoit au nom & par le vœu d'une nation en corps, ayant ses droits & ses loix, & que les Chrétiens de l'empire Romain étoient comme des particuliers soumis aux loix générales ; mais sous Dioclétien, les Chrétiens étoient tellement répandus & multipliés, que leur Religion pouvoit déjà être considérée comme nationale.

JEAN-CALYBITE, (S.) naquit d'une illustre famille de Constantinople. Son pere se nommoit Eutrope & sa mere Théodore. Ils l'éleverent de bonne heure à l'étude des sciences. S. Jean-Calybite quitta secrètement, à l'âge de 12 ans, la maison de son pere, & alla se faire religieux dans un monastere des Acemetes. Six ans après, le desir de revoir ses parens le fit retourner à Constantinople. Comme il y revenoit, ayant rencontré un pauvre fort mal vêtu, il lui donna ses habits, & se revêtit des haillons dont ce pauvre étoit couvert. En cet état, il alla se cou-

cher devant la maison de son pere, & obtint des domestiques la permission de se faire une cabane sous la porte de la maison pour s'y retirer. Il y vécut ainsi, sans être reconnu de personne, exposé au mépris & au rebut de tout le monde. Cependant le pere, touché de la patience avec laquelle ce malheureux supportoit sa pauvreté, lui envoyoit tous les jours les choses nécessaires à la vie. Enfin S. Jean-Calybite étant sur le point de mourir, se découvrit à son pere & à sa mere, en leur disant : *Je suis ce fils que vous avez si long-tems cherché.* Il leur témoigna en même tems sa reconnaissance, & rendit l'esprit un instant après, vers l'an 450. Il fut surnommé *Calybite*, formé d'un mot grec qui signifie *chaumière, petite loge.* L'analogie des circonstances de la vie de ce Saint & de celle de S. Alexis, les a fait confondre jusques-là, que des auteurs ont dit que ce n'étoit qu'un même Saint connu sous différens noms; cependant les Bollandistes ont tâché de prouver que c'étoient deux Saints différens, *Acta Sanctorum, tom. 4, julii, & Comm. ad januar. græcum metricum, tom. 1, maii.* Voyez aussi Joseph Assemani, *In Calend. univ. tom. 6, & Biblioth. Orient. tom. 1.*

JEAN-CHRYSOSTOME, (S.) né à Antioche en 344 d'une des premières familles de la ville, y ajouta un nouveau lustre par ses vertus & son éloquence, qui le fit surnommer *Chrysostome*, c'est-à-dire, *bouche d'or.* Après avoir fait ses études avec succès, il voulut suivre le barreau; mais la grace ayant parlé à son cœur, il quitta

toutes les espérances que le monde lui donnoit, pour s'enfoncer dans un désert. Il choisit, pour le lieu de sa retraite, les montagnes voisines d'Antioche. Se trouvant encore trop près du monde, il s'enferma dans une grotte, où il passa 2 ans dans les travaux de l'étude & les exercices de la pénitence. Ses maladies l'ayant obligé de revenir à Antioche, Melece l'ordonna diacre, & Flavien son successeur l'éleva au sacerdoce en 383. Ce fut alors qu'il fut chargé du soin de prêcher la parole de Dieu : fonction qu'il remplit avec d'autant plus de fruit, qu'à une éloquence touchante & persuasive, il joignoit des mœurs célestes. Ses vertus le firent placer sur le siege de Constantinople après la mort de Nectaire, en 398. Son premier soin fut de réformer le clergé. Il déracina l'abus qui s'étoit introduit parmi les ecclésiastiques, de vivre avec des Vierges qu'ils traitoient de sœurs adoptives, ou sœurs Agapetes, c'est-à-dire, charitables. Ce bon pasteur donna l'exemple en tout à son troupeau. Il chassa les loups de la bergerie; il se réduisit à une vie pauvre; il fonda plusieurs hôpitaux; il envoya des prêtres chez les Scythes, pour travailler à leur conversion. La véhémence avec laquelle il parloit contre l'orgueil, le luxe & la violence des grands; son zèle pour la réformation du clergé & pour la conversion des hérétiques, lui attirèrent une foule d'ennemis: Eutrope, favori de l'empereur; le tyran Gaynas, à qui il refusa une église pour les Ariens; les sectateurs d'Arius, qu'il fit ban-

nir de Constantinople. Ces hommes pervers se réunirent tous contre le saint archevêque, qui eut encore un autre adversaire dans la personne de Théophile, patriarche d'Alexandrie, prélat estimable à bien des égards, mais qu'un zèle outré contre les Origénistes animoit contre Chrysostome, s'imaginant qu'il les favorisoit. Théophile avoit chassé du désert de Nitrie quatre abbés, & S. Ildore d'Alexandrie pour cause d'Origénisme; S. Jean les avoit admis à la communion, après avoir examiné leur Apologie, & exigé d'eux la condamnation expresse des erreurs qu'on leur imputoit. Théophile en fut vivement piqué. L'occasion de se venger se présenta bientôt. Chrysostome crut que son ministère l'obligeoit de s'élever contre les injustices de l'impératrice Eudoxie & de son parti: il en parla indirectement dans un *Sermon* sur le luxe des femmes. Ses ennemis ne manquèrent pas d'envenimer ses paroles auprès de l'impératrice, qui dès-lors conçut une haine mortelle contre le saint prélat. Il suffit d'être haï des princes, pour l'être bientôt des courtisans. Quelques-uns de ceux-ci inventèrent des crimes, présentèrent des mémoires. Eudoxie les appuya; elle fit tenir le fameux conciliabule du Chêne en 403. L'archevêque y fut condamné par Théophile d'Alexandrie, qui s'étoit rendu à Constantinople avec un grand nombre d'évêques d'Egypte qui lui étoient entièrement dévoués. L'empereur lui donna ordre de sortir de Constantinople; l'archevêque déclara qu'il n'aban-

donneroit point l'Eglise confiée à ses soins par la Providence, à moins qu'on ne l'y forçât. On eut effectivement recours aux voies de fait; & comme le peuple étoit toujours attaché à son pasteur, on envoya le samedi saint une troupe de soldats pour le chasser de l'église; ils s'y portèrent à de si grands excès, que les Lieux-Saints en furent ensanglantés. Le saint prélat, après sa condamnation, écrivit au pape Innocent I, pour le prier de déclarer nulles toutes les procédures faites contre lui, puisqu'on y avoit violé toutes les regles de la justice. Théophile de son côté, envoya au pape les actes du conciliabule du Chêne. A la seule inspection de ces actes, Innocent découvrit qu'ils étoient l'ouvrage de la cabale; & manda Théophile de venir à un concile, où l'on jugeroit l'affaire conformément aux canons de Nicée; mais l'empereur & Eudoxie trouverent le moyen d'en éluder la tenue. Le saint archevêque étoit encore à Constantinople. Il fut chassé de son siege, & l'empereur lui envoya l'ordre de partir pour le lieu de son exil; mais il ne dura pas long-tems. La nuit qui suivit son départ, il arriva un tremblement de terre si violent, que le palais en fut ébranlé. Eudoxie effrayée, pria l'empereur de rappeler l'archevêque. Jean-Chrysostome revint donc dans son église. Il y fut reçu aux acclamations de tout le peuple, & reprit les fonctions de son ministère, malgré la sentence du conciliabule. A peine avoit-il été 8 mois en repos depuis son retour, qu'on dressa à Const.

stantinople une statue en l'honneur de l'impératrice. Elle fut élevée dans la place, entre le palais où se tenoit le sénat, & l'église de Ste. Sophie. A la dédicace de cette statue, le préfet de la ville, manichéen & demi-païen, excita le peuple à des réjouissances extraordinaires, mêlées de superstition. Il y eut des danses, des farceurs qui s'attiroient de grands applaudissemens, & des cris dont le service-divin étoit troublé. Le pontife ne put souffrir ces désordres, il en parla avec sa liberté ordinaire, & blâma non-seulement ceux qui les faisoient, mais ceux qui les commandoient. Eudoxie offensée résolut d'assembler un nouveau concile contre lui; plusieurs évêques, gagnés par les libéralités de la cour, furent ses accusateurs. Arcadius, connoissant la sainteté du prélat, dit à l'un d'eux que cette affaire lui donnoit de grandes inquiétudes. L'évêque dévoué à Eudoxie lui répondit : *Seigneur, nous prenons sur notre tête la déposition de Jean.* Le Saint fut condamné, chassé de l'église le lundi 10 juin 404, & envoyé en Bithynie. Son exil fut suivi d'une horrible persécution contre tous ceux qui défendoient son innocence. On imagina différents prétextes pour verser le sang, comme on avoit fait sous les empereurs païens. Jean-Chrysofome souffrit beaucoup dans son exil; toute sa consolation fut dans les lettres que lui écrivoit le pape Innocent I, & les plus grands évêques d'Occident, qui prenoient part à son infortune. L'empereur Honorius écrivit inutilement en

sa faveur à son frere Arcadius. Enfin, après une longue détention à Cucuse, lieu désert & dénué de toutes les choses nécessaires à la vie, on le transféra à Arabyffe en Arménie. Comme on le menoit à Pythionte sur le Pont-Euxin, il fut si maltraité des soldats qui le conduisoient, qu'il mourut en chemin à Comane, le 14 septembre 407, âgé d'environ 63 ans, après 9 & demi d'épiscopat & plus de trois années d'exil. S. Jean-Chrysofome a été une des plus grandes lumières de l'Orient. Ses principaux ouvrages sont : I. *Un Traité du Sacerdoce*, qu'il composa dans sa solitude. L'excellence du sacerdoce chrétien, la sublimité de ses fonctions, la sainteté requise en ceux qui les exercent, la dignité de l'épiscopat, la grandeur & la multiplicité des devoirs qu'il impose, le zele, la prudence, la capacité, enfin toutes les qualités qu'il exige de ceux qui y sont élevés; tels sont les objets qui occupent S. Chrysofome dans cet ouvrage, qui est d'autant meilleur, que l'auteur donna, durant tout le cours de sa vie, la leçon & l'exemple. II. *Un Traité de la Providence*, où il montre que Dieu gouverne tout par sa providence; que les afflictions entrent dans l'économie de sa miséricorde, à l'égard des élus, & que les plus rudes épreuves sont des moyens de salut, pourvu que l'on en fasse un bon usage. III. *Un Traité de la Divinité de J. C.* Il la prouve par les merveilles que sa grace opere. IV. *Des Homélies sur l'Ecriture-Sainte.* S. Jean-Chrysofome l'avoit

étudiée depuis son enfance jusqu'aux derniers jours de son épiscopat. Un grand nombre d'autres *Homélies* sur différens sujets. On peut regarder cet illustre Pere comme le Cicéron de l'Eglise Grecque. Son éloquence ressemble beaucoup à celle de ce prince des orateurs latins. C'est la même facilité, la même clarté, la même abondance, la même richesse d'expressions, la même hardiesse dans les figures, la même force dans les raisonnemens, la même élévation dans les pensées. Tout porte l'empreinte, chez l'un & chez l'autre, de ce génie heureux, né pour convaincre l'esprit & toucher le cœur. Quelque grand homme que soit S. Augustin, on n'a pas assez loué S. Chrysostome en le comparant à lui, du moins pour l'éloquence de la chaire. Celle du Pere Latin est défigurée quelquefois par les pointes, les jeux de mots, les antitheses qui faisoient le goût dominant de son pays & de son siècle. Celle du Pere Grec auroit pu être entendue à Athenes & à Rome, dans les plus beaux jours de ces deux républiques. « Il n'y eut » peut-être jamais, dit un critique, d'orateur plus accompli que S. Chrysostome. » Quelle clarté ! rien chez lui » n'embarrasse le lecteur : on le » comprend sans peine & sans » étude. Qu'on cesse de nous » vanter l'harmonie des périodes d'Isocrate. Elle n'est, » cette harmonie, qu'un assemblage puéril de mots artificiellement compassés, lorsqu'on » la compare à la douceur incomparable qui résulte dans » S. Chrysostome, d'une ex-

pression aussi heureuse qu'aisée & naturelle. Qui connut jamais comme lui cette délicatesse & cet atticisme qui caractérisent plus ou moins les célèbres écrivains de la Grece ? Quelle beauté & quelle élégance dans les tours ! Quelle fécondité dans le choix des mots, qui coulent comme d'une source intarissable ! Est-il obligé de traiter plusieurs fois le même sujet, jamais il ne se copie, il est toujours original. La vivacité de son imagination lui fournit une multitude d'images & de fleurs dont il embellit chaque période. Rien de tiré dans ses métaphores & ses comparaisons ; elles sortent du fond même du sujet, & ne servent qu'à donner plus de force aux discours, & à l'imprimer plus avant dans l'esprit. Habile dans la connoissance des ressorts qui font mouvoir les passions, il les excite à son gré, & selon la nature de la matiere qu'il traite. Son style toujours approprié au sujet, est, quand il le faut, simple, fleuri, sublime, tempéré. Ses discours ne sont pas également châtiés. Mais ceci venoit bien moins du défaut de préparation, que des langueurs de la maladie, & de ces inégalités qu'éprouvent quelquefois les plus beaux génies. Aux talens qui font le grand orateur, il joignoit la profondeur du plus habile dialecticien. Delà cette supériorité avec laquelle il résout les difficultés les plus captieuses, & pousse l'erreur » jusques

» jusques dans ses derniers re-
 » tranchemens : supériorité qui
 » éclate sur-tout dans les ou-
 » vrages polémiques que ce
 » Pere composa contre les Juifs,
 » les Anoméens & quelques
 » autres hérétiques. On ne peut
 » plus lui comparer les plus cé-
 » lebres philosophes de l'anti-
 » quité. Il l'emporte autant sur
 » eux, que la morale évangé-
 » lique l'emporte sur celle qui
 » part de l'esprit humain ». De
 toutes les éditions des ouvrages
 de S. Jean-Chrysostome, les
 plus exactes & les plus com-
 plettes sont celle de Henri Sa-
 vil, en 1613, 8 tom. in-fol.,
 tout grec; celle de Cominelin
 & de Fronton du Duc, en grec
 & en latin, 10 vol. in-fol., &
 celle de dom de Montfaucon,
 1718 à 1734, en 13 vol. in-fol.,
 en grec & en latin. Cette der-
 niere édition est enrichie de la
Vie du saint docteur, de pré-
 faces intéressantes, de notes,
 de variantes; quelques critiques
 ont trouvé cependant qu'elle
 n'étoit pas assez exacte, ni dans
 un ordre commode pour les
 lecteurs. Dom Montfaucon a
 adopté la traduction latine du P.
 Fronton du Duc, & n'a traduit
 que les ouvrages qui ne l'a-
 voient point été par le Jésuite.
 On desireroit que ce qui est de
 lui, fût d'un style plus élégant
 & approchât davantage de la
 beauté originale. Plusieurs des
 ouvrages du célèbre évêque de
 Constantinople, ont été tra-
 duits en françois. Nicolas Fon-
 taine a traduit ses *Homélies sur*
la Genèse, 2 vol. in-8°.; sur *S.*
Matthieu, 3 vol. in-4°. ou in-8°.;
 celles sur *S. Paul*, 7 vol. in-8°.
 Il fut obligé de se retracter,
 parce qu'il avoit fait parler le
 Tome V.

saint docteur en nestorien. Le
 P. de Bonrecueil a traduit ses
Lettres, 2 vol. in-8°. Maucroix
 a traduit ses *Homélies au peuple*
d'Antioche, in-8°. Bellegarde
 a traduit ses *Sermons choisis*, 2
 vol. in-8°.; ceux sur les *Actes*
 des Apôtres, 1 vol. & ses *Opus-*
cules, 1 vol. in-8°. : en tout 19
 vol. in-8°. Nous avons deux
Vies de ce Saint : la premiere
 par Hermant, écrite d'un style
 un peu enflé, mais d'ailleurs
 très-estimable; la seconde par
 Tillemont, écrite plus simple-
 ment & avec une exactitude
 que rien n'égale. Celle-ci se
 trouve dans le tome XI de ses
Mémoires.

JEAN le Nain, (S.) abbé &
 solitaire, ainsi nommé à cause
 de la petitesse de sa taille, se
 consacra dans la solitude de
 Sceté au travail, au jeûne, à
 la priere, aux exercices de piété.
 Un frere lui demandant à quoi
 servoient les veilles & les jeû-
 nes? « Elles servent, répondit-
 » il, à abattre & humilier l'a-
 » me; afin que Dieu, la voyant
 » abattue & humiliée, en ait
 » compassion & la secoure ». S.
 Jean le Nain avoit aussi cou-
 tume de dire que « la sûreté
 » du moine est de garder sa
 » cellule, de veiller sur soi,
 » & d'avoir toujours Dieu pré-
 » sent à l'esprit ». Il mourut
 vers le commencement du 5e.
 siecle.

JEAN le Silentieux, (S.)
 ainsi nommé à cause de son
 amour pour la retraite & pour
 le silence, naquit à Nicopolis,
 ville d'Arménie, en 454, d'une
 famille illustre. Quand il fut
 maître de son bien, il bâtit un
 monastere, où il se retira avec
 dix autres personnes. L'arche-
 G

vêque de Sébaste l'ordonna ensuite évêque de Coloni. Cette dignité n'apporta aucun changement à sa façon de vivre. Il continua toujours de pratiquer la vie monastique. Neuf ans après il quitta secrètement son évêché, & se retira dans le monastere de S. Sabas, dont il devint économe. Il mourut vers 558, âgé de 104 ans.

JEAN CLIMAQUE, (S.) du nom de son livre qu'il intitula *Climax*, surnommé aussi le *Scholastique* & le *Sinaïte*, naquit dans la Palestine vers 523. A l'âge de 16 ans il se retira dans la solitude, & malgré sa résistance, il fut élu abbé du Mont-Sinaï vers l'an 580. Dans cette place il fit paroître tant de piété & de sagesse, qu'il fut aimé & admiré de tous les religieux : mais il retourna dans sa cellule l'an 584, quelque instance qu'on fit pour le retenir. Il mourut l'an 605, âgé de 80 ans. Nous avons de lui un livre intitulé : *Climax*, ou *l'Echelle des Vertus*. Il le composa pour la perfection des solitaires, & il peut servir à celle des gens du monde. Cet ouvrage, plein d'excellens principes de piété, renferme quelques histoires édifiantes, qui donnent de la force à ces principes. L'Echelle est composée de trente degrés, dont chacun comprend une vertu. Ambroise le Camaldule, l'abbé Jacques de Billi & le P. Rader l'ont traduit de grec en latin. Nous en avons une version en françois, avec la *Vie du Saint*, par Arnaud d'Andilli, 1 vol. in-12. La meilleure édition de l'original est celle de Paris en 1633, in-fol., avec la traduction latine de Rader.

JEAN, (S.) dit l'*Aumônier*, à cause de ses charités extraordinaires, étoit de l'isle de Chypre, dont son pere avoit été gouverneur. Il fut élevé l'an 610 sur le siege patriarchal d'Alexandrie, après Théodore. Sa tendresse compatissante pour les misérables éclata sur-tout dans la famine qui désola son peuple en 615, & dans la mortalité qui la suivit. La crainte qu'il eut des malheurs qui menaçoient la ville d'Alexandrie & l'Egypte, qui tomberent peu de tems après sous la domination des Perses, le fit résoudre à quitter sa ville épiscopale pour se retirer en Chypre. Il mourut à Limisso, que l'on appelloit alors Amathonte, lieu de sa naissance, l'an 616, à 57 ans. Son testament fut aussi édifiant que court; le voici: « Je vous rends » graces, mon Dieu, de ce » que vous avez exaucé ma » priere, & qu'il ne me reste » qu'un tiers de sou, quoiqu'à » mon ordination j'aie trouvé » dans la maison épiscopale » d'Alexandrie environ 4000 » livres d'or, outre les sommes » innombrables que j'ai reçues » des amis de J. C. C'est pour- » quoi j'ordonne que ce peu qui » reste soit donné à vos ser- » viteurs ». Ce testament nous fait voir quelles étoient les richesses de l'Eglise d'Alexandrie, & rend plus vraisemblable ce qu'on dit des aumônes immenses du patriarche Jean. L'ordre dit de *St.-Jean de Jérusalem*, tire son nom de ce Saint.

JEAN DAMASCENE, (S.) ou de Damas, savant prêtre, fut instruit dans les sciences par un religieux Italien, nommé

Côme, qui avoit été fait prisonnier par les Sarrasins. Le calife le prit pour son premier ministre : mais il quitta cet emploi, & se retira au monastere de S. Sabas, près de Jérusalem, y pratiqua toutes sortes de vertus, & y mourut vers l'an 760, & selon quelques-uns l'an 780, à 84 ans. Nous avons de lui : I. *Quatre Livres de la Foi Orthodoxe*, dans lesquels il a renfermé toute la théologie, d'une maniere scholastique & méthodique; ce qui lui a donné chez les Grecs le même rang que Pierre Lombard & S. Thomas parmi nous. On y voit qu'il croyoit que le St.-Esprit procédoit du Pere seulement, & non du Fils; article sur lequel l'Eglise n'avoit pas encore définitivement prononcé. II. *Plusieurs Traités Théologiques*. III. *Des Hymnes*. IV. *Une Dialectique & une Physique*. V. *Dispute entre un Chrétien & un Sarrasin*. On lui attribue, mais sans fondement, *Liber Barlaam & Josaphat, India regis*, sans date ni lieu d'impression, mais imprimé vers 1470, in-folio, rare; il y en a plusieurs traductions françaises, anciennes & peu recherchées. Sa critique n'étoit pas assez forte ni éclairée pour l'empêcher d'adopter quelquefois de pieuses fables: telle que la délivrance de Trajan par les prieres du pape S. Grégoire le Grand, & que Jean de Jérusalem, qui vécut dans le 10e. siecle, ôta prudemment des ouvrages de Jean Damascene. Quelques critiques protestans disent que ce Pere n'a pas fait scrupule d'employer le mensonge pour défendre la

vérité. C'est une calomnie. On ne doit point taxer de mensonge un écrivain qui est quelquefois mal servi par sa mémoire, ou qui cite de bonne foi des faits apocryphes, mais communément reçus comme vrais; il peut pécher par défaut d'exactitude, sans manquer pour cela de sincérité. On comprend que c'est la défense des saintes images qui attira à S. Damascene ces politesses de la part des protestans: cependant les plus distingués parmi eux ont rendu justice à l'érudition, à la science de la théologie, à la netteté & à la précision qui se font remarquer dans les ouvrages de ce Pere. Le reproche de Pélagianisme que lui fait Basnage, ne montre que la mauvaise humeur ou le peu de réflexion de ce caustique censeur. La meilleure édition de ses ouvrages est celle du P. le Quien, 1712, in-fol. 2 vol. grec & latin. Cette édition a reparu à Vérone en 1748 avec des améliorations.

JEAN, surnommé MALALA, étoit d'Antioche. Il écrivit au commencement du 10e. siecle une *Chronique* depuis le commencement du monde jusqu'au tems de Justinien. Elle a été imprimée à Oxford en latin & en grec, l'an 1691, in-8°, avec des notes par Edmond Chilmead.

JEAN, (S.) archidiacre de Capoue, né d'une famille noble de cette ville, se distingua par sa piété & ses mœurs exemplaires. Les moines du Mont-Cassin réfugiés à Teano, parce que leur monastere avoit été brûlé par les Sarrasins, élurent Jean pour leur abbé. Il prit l'habit monastique, car c'étoit

l'usage, que quand on prenoit un séculier pour abbé, il commençoit par se faire moine, & fut béni par le pape Jean X. Il attira ses moines de Teano dans la ville de Capoue, où il leur bâtit un vaste monastere, acheva aussi de rebâtir celui du Mont-Cassin, & mourut à Capoue l'an 934. On a de lui une *Chronique* des dévastations & des malheurs qu'a souffert le Mont-Cassin, & des prodiges qui y ont été opérés. On le croit aussi auteur d'une *Chronique* des derniers comtes de Capoue, publiée par Camille Peregrin dans son *Histoire des Princes de la Lombardie*.

JEAN CAPISTRAN, voyez CAPISTRAN (S. Jean de).

JEAN DE MATERA, (S.) né à Matera dans la Pouille, vers 1050, de parens illustres, s'illustra lui-même par ses prédications & par ses miracles. Il institua sur le Mont-Gargan, vers 1118, un ordre particulier qui ne subsiste plus, & qu'on a appelé l'*Ordre de Pulsano*. Il mourut le 20 juin 1139, à 69 ans, & fut canonisé par la voix du peuple.

JEAN DE MATHA, (S.) né en 1160 à Faucon, bourg de la vallée de Barcelonette en Provence, reçut le bonnet de docteur à Paris, où il avoit étudié avec succès. Sa piété l'unit avec le S. Hermite Félix de Valois; ils fonderent de concert l'*Ordre de la Sainte-Trinité* pour la rédemption des captifs. Innocent III l'approuva, & leur donna solennellement en 1199 un habit blanc, sur lequel étoit attachée une croix rouge. L'instituteur fit ensuite un voyage en Barbarie, d'où il ramena

120 captifs. Il mourut peu de tems après à Rome en 1213, à 61 ans. Le pape Innocent III, en lui donnant l'habit de son ordre, avoit confirmé sa regle. Elle porte, entr'autres choses, que les freres réserveront la 3e. partie de leurs biens pour la rédemption des captifs. L'ordre des Trinitaires fit en peu de tems de grands progrès en France, en Lombardie, en Espagne, & même au-delà de la mer. Le moine Alberic, qui écrivoit 40 ans après, dit qu'ils avoient déjà jusqu'à 600 maisons, entre lesquelles étoit celle de S. Mathurin, nommée auparavant l'*Aumônerie de S. Benoît*, qui leur fut donnée par le chapitre de l'Eglise de Paris. C'est de cette maison que leur est venu en France le nom de *Mathurins*. Voyez les *Annales* de cet ordre, publiées à Rome en 1683, in-fol.

JEAN DE MEDA, (S.) né à Meda auprès de Côme en Italie, devint supérieur de l'ordre des *Humiliés*, qui n'étoit alors composé que de laïques, & y introduisit des ecclésiastiques & des prêtres. Il mourut saintement en 1159. L'ordre des *Humiliés* ne subsiste plus.

JEAN COLOMBIN, (S.) noble Siennois, instituteur de la congrégation des *Jesuates*. Ce nom leur fut donné, parce qu'ils avoient toujours à la bouche le nom de *Jesus*. Cet ordre, approuvé par Urbain V en 1367, fut supprimé par Clément IX en 1668. Le saint instituteur mourut en 1367. Son ordre s'appelloit aussi les *Jesuates de S. Jérôme*, parce qu'il avoit recommandé à ses disciples une dévotion particuliere

à ce Saint. La *Vie* de ce Saint a été écrite par le pieux Morrigia, général des Jesuates, mort l'an 1604.

JEAN DE DIEU, (S.) naquit en 1495 à Montemajorel-Novo, petite ville de Portugal, d'une famille si pauvre, qu'il fut obligé de servir de domestique pour pourvoir à sa subsistance. Un sermon du bienheureux Jean d'Avila le toucha tellement, qu'il résolut de consacrer le reste de sa vie au service de Dieu & des malades. Le zèle du saint homme suppléa à tout, & vainquit tous les obstacles qu'on lui opposa. Il acheta une maison à Grenade; & du sein de la pauvreté, on vit sortir cette magnifique maison d'hospitalité, qui subsiste encore aujourd'hui, & qui a servi de modèle à toutes les autres. C'est-là que Jean jeta les premiers fondemens de son institut, approuvé par le pape Pie V en 1572, & répandu depuis dans toute l'Europe. Le saint homme mourut en 1550, à 55 ans. Il n'avoit point laissé d'autre règle à ses disciples que son exemple; ce fut Pie V qui leur donna celle de S. Augustin. Ce pontife y ajouta quelques autres réglemens, pour donner la stabilité à cette congrégation, appelée l'*Ordre de la Charité*: congrégation qui secourt l'humanité, & déploie plus de bienfaisance réelle dans une seule ville, que la secte des philosophes qui l'a toujours à la bouche, dans le monde entier. « Cet ordre, dit un auteur judicieux, semble avoir été institué exprès à la naissance du protestantisme, pour démontrer contre les réformateurs l'utilité & la

» nécessité des vœux monastiques. Des hommes à gages rendroient-ils des services aussi constans, aussi généreux, aussi purs que les *Freres de la Charité*? Et sans le vœu par lequel ils s'y engagent, auroient-ils le courage d'y employer toute leur vie? La prétendue réforme, avec ses belles idées de perfection, a-t-elle trouvé un moyen de suppléer aux bonnes œuvres pratiquées par les religieux hospitaliers? »

JEAN DE LA CROIX, (S.) né à Ontiveros, bourg de la vieille Castille, prit l'habit de Carme au couvent de Medina-del-Campo, & lia une étroite amitié avec Sainte-Thérèse. Il vint avec elle à Valladolid, où il quitta l'habit qu'il portoit pour prendre celui de Carme-Déchauffé. Après avoir travaillé à la réforme de plusieurs couvens, il fut envoyé à Avila, pour être confesseur des Carmelites, & pour les porter à se réformer. Les religieux de cet ordre le firent enlever & mener à Toledé, où ils le renfermèrent dans un cachot. Il y demeura 9 mois, & en fut enfin tiré par le crédit de Sainte-Thérèse: mais les supérieurs de la réforme, qui vouloient qu'on abandonnât la conduite des Carmelites, lui suscitèrent de nouvelles affaires. Il mourut dans le couvent d'Uheda le 14 décembre 1591, âgé de 49 ans. Il a laissé des livres de spiritualité en espagnol, & traduits en italien & en latin, intitulés: *La Montée au Mont-Carmel*; *la Nuit obscure de l'Ame*; *la Flamme vive de l'Amour*; *le Cantique du divin Amour*. Ces ou

ouvrages font écrits d'un style obscur &, pour ainsi dire, mystérieux; on y trouve les principes d'une mysticité incompréhensible à beaucoup de personnes. « L'auteur, dit un judicieux théologien, explique les opérations du Saint-Esprit, dans les impressions surnaturelles, & tous les degrés de l'union divine dans la priere. On ne peut décrire les communications secretes d'une ame dans cet état, & il n'y a que ceux qui les ont éprouvées qui soient capables de s'en former une idée. C'est pour ces personnes que le Saint a écrit les ouvrages dont nous parlons. Ils leur seront sans doute utiles: mais ils pourroient devenir nuisibles à ceux qui ne sont point dans le même cas, & qui sont facilement les dupes de leur imagination; ils le deviendroient sur-tout aux enthousiastes qui abusent de ce qu'ils n'entendent point, pour étayer leurs illusions ». Le P. Berthier, dans ses *Réflexions Spirituelles*, a consacré onze Lettres à l'explication des Œuvres de S. Jean de la Croix: il prétend y trouver trois choses: « 1°. Une logique des plus précises; 2°. un esprit éclairé des lumieres divines; 3°. un don d'instruction qui ne se dément nulle part ». Nous venons de voir que tout le monde n'en porte pas un jugement si favorable. Tout ce que l'on peut dire, c'est que la science des voies intérieures est la plus difficile, la plus profonde de toutes, & la plus admirable, comme dit le Prophete; qu'il est difficile de la

réduire en regle; & quand on y parviendroit, ôteroit-on à Dieu la puissance des exceptions? *Mirabilis facta est scientia tua ex me, confortata est, & non potero ad eam.* (Voyez ARMELLE, CATHERINE DE SIENNE, FENÉLON, GUYON, RUSBROCK, TAULERE, &c.). Le P. Maillard, Jésuite, a traduit en François les Œuvres de S. Jean de la Croix, Paris, 1694, après y avoir fait divers retranchemens. Le P. Honoré de Sainte-Marie & le P. Dosithee de St. Alexis, religieux du même ordre, ont donné la Vie de ce Saint. Celle du P. Dosithee a été imprimée à Paris en 1727, 2 vol. in-4°. M. Collet a écrit aussi la Vie de ce Saint, Paris, 1769, in-12.

JEAN DE CHELM, ainsi appelé, parce qu'il étoit évêque de Chelm en Pologne. Il remplissoit, dit-on, ce siege au commencement du 16e. siecle. L'austérité de sa vie s'étoit répandue sur son caractère, & la sévérité de son zele approchoit beaucoup de l'amertume. C'est pour cette raison qu'on lui attribue un traité singulier & peu commun, imprimé en 1524, à Landshut en Baviere, in-folio, sous ce titre: *Onus Ecclesie, seu Excerpta varia ex diversis auctoribus, potissimumque Scripturâ; de afflictione, statu perverso, & necessitate reformationis Ecclesie.* C'est une déclamation contre les abus qui s'étoient glissés dans l'Eglise, & une espece de satire contre les mœurs des ecclésiastiques: elle est recherchée par les curieux. Ce livre ayant paru en 1531 à Cologne, in-fol., & en 1620, in-4°, sous un titre un peu diffé-

rent, quoiqu'essentiellement le même, quelques bibliographes en ont fait deux ouvrages distingués, dont ils ont attribué un à Jean de Chiemsée en Baviere. L'édition de 1524 étant de Landshut, il est assez vraisemblable que c'est ce dernier Jean qui en est l'auteur. On peut même soupçonner que Jean de Chelm n'est qu'un personnage imaginé, d'après le nom de Jean de Chiemsée, mal lu & mal interprété. Quoi qu'il en soit, ce livre qui a paru aussi sous le titre abrégé: *De corrupto statu Ecclesie*, est peu de chose: beaucoup de zele & d'érudition, mais peu de goût & de discernement. Il se seroit peut-être perdu sans les Protestans, qui ont cru acquérir un trésor dans cette satire contre le clergé: comme si les fautes des ministres du Seigneur pouvoient autoriser les hérésies & les schismes. Quelques bibliographes l'attribuent à Jacques de CLUSA; d'autres à Nicolas CLEMANGIS (voyez ces mots).

JEAN I, Toscan, monta sur la chaire de S. Pierre après Hormisdas, en 523. L'empereur Justin ayant publié un édit qui ordonnoit aux Ariens de remettre aux évêques catholiques, les églises qu'ils leur avoient enlevées; Théodoric, protecteur de l'Arianisme, s'en vengea sur les orthodoxes. Il fit enfermer Jean dans une dure prison à Ravenne, où il mourut en 526, regardé comme un martyr. Les deux *Lettres* qui portent le nom de ce saint pape, sont visiblement supposées.

JEAN II, surnommé *Mercure*, Romain, fut pape après

Boniface II, en janvier 533. Il approuva cette fameuse proposition, qui avoit fait tant de bruit sous Hormisdas: *Unus de Trinitate passus est*, ajoutant *in carne*, afin que cette proposition ne révoltât point les personnes peu instruites; elle avoit souffert de grandes difficultés, & avoit été quelque tems supprimée, à cause de l'abus que les Eutychiens en faisoient: le pape Hormisdas se refusa constamment aux prieres des moines Scythes, qui en demandoient l'approbation, mais les Nestoriens se prévalant de cette suppression, & les moines Acemetes la combattant avec une ardeur qui les rendoit suspects de cette dernière hérésie, Jean crut devoir approuver une proposition qui présentoit réellement un sens orthodoxe. Il mourut en mai 535. Voyez S. ALEXANDRE, fondateur des Acemetes.

JEAN III, surnommé *Catelin*, né à Rome, pape après Pélage I, le 18 juillet 560, montra beaucoup de zele pour la décoration des églises, & mourut le 13 juillet 573.

JEAN IV, de Salone en Dalmatie, tint un concile à Rome, où il condamna l'*Éthèse* d'Heraclius, qui ne tarda pas de se rétracter (voyez son article). Jean fut élu pape en décembre 640, & mourut en octobre 642.

JEAN V, Syrien, digne d'occuper le Saint-Siege par son zele, sa douceur & sa prudence, y monta en juillet 685, & mourut en août 687.

JEAN VI, Grec de nation, monta sur la chaire pontificale après Sergius, le 28 octobre 701, & mourut le 9 janvier 705.

JEAN VII, Grec, pape après le précédent en 705, mort en 707, ternit son pontificat par sa complaisance pour l'empereur Justinien. Ce prince avoit à cœur de faire confirmer, par le pape, les canons du concile de Trulle, ou Quini-Sexte, qui s'étoit assemblé par son ordre. Sergius, un des prédécesseurs de Jean, n'avoit jamais voulu y souscrire, quelqu'instance que lui en eût fait l'empereur. En effet, le pape n'avoit eu aucune part à sa convocation; & il n'y avoit assisté ni en personne, ni par ses légats. Sous le pape Jean il renouvela ses instances. Il envoya les actes de ce concile à Rome, avec une lettre adressée au pape, par laquelle il le conjuroit d'assembler un concile, de confirmer ce qu'il approuveroit dans ces actes, & de rejeter le reste; mais le pape Jean VII, dit l'abbé Fleury après Anastase, *craignant de déplaire à l'empereur, lui renvoya ces volumes sans y avoir rien corrigé.* Ce qu'il fit de mieux, fut le rétablissement de S. Wilfride, archevêque d'Yorck, dans son siege.

JEAN VIII, Romain, pape après Adrien II, en 872, couronna empereur Charles le Chauve en 875. Il vint en France en 878. Il se rendit à Troyes, où il tint un concile, & où il reconnut solennellement Louis le Begue, non comme empereur, mais comme roi. La nouvelle qu'il eut des ravages que les Sarrasins faisoient en Italie, l'obligea de repasser les Alpes; il fut même contraint de leur payer un tribut annuel de 25,000 marcs d'argent. Dans le même tems, il

se laissa fléchir aux prieres de Basile, empereur d'Orient, & tromper par les artifices de Photius. Persuadé par une lettre de cet intrus, de la prétendue violence qu'il disoit lui avoir été faite pour rentrer dans le siege de Constantinople, & par des lettres supposées sous le nom de plusieurs évêques, où le pape étoit prié de le recevoir, il reçut le fourbe à sa communion, & consentit qu'il occupât le siege, qui depuis tant d'années faisoit l'objet de son ambition. Cette complaisance surprit tous les orthodoxes, & a fait dire au cardinal Baronius que c'est ce qui a sans doute donné occasion au vulgaire de s'imaginer que Jean VIII étoit femme, & que c'est-là le fondement de la fable de la papesse Jeanne (*voyez BENOÎT III*). Photius, par une longue trame d'impostures & de fourberies, vint à bout de faire tenir un concile nombreux à Constantinople en 879, dont il régla toutes les opérations selon ses vues. Il y présenta les lettres du pape, qui, quelque favorables qu'elles pussent lui être, ne l'étoient pas encore assez à ses yeux; les lettres qu'il présenta, étoient altérées & bien différentes des originaux; les Grecs en conviennent eux-mêmes (*voyez Beveridge, Pandectæ, can. apost. & conc.*). Le pape ayant ensuite envoyé Marin en qualité de légat à Constantinople, pour s'informer exactement de tout ce qui s'étoit passé au concile de Photius, apprit le mystere d'iniquité: il déclara nul, de l'autorité pontificale, ce synode où ses légats intimidés ou corrompus par Photius, avoient,

par une insigne perfidie, directement agi contre les ordres qu'ils avoient reçus dans leurs instructions, & excommunia en même tems le faulx Photius. Ce pontife mourut peu de tems après en 882, après avoir gouverné l'Eglise pendant dix ans. Nous avons de lui 320 *Lettres*, par lesquelles on voit qu'il prodiguoit tellement les excommunications, qu'elles passaient en formules. Il dérogea à l'ancienne discipline, en commuant les pénitences en pèlerinages.

JEAN IX, natif de Tivoli, diacre & moine de l'ordre de S. Benoît, successeur du pape Théodore II, au mois de juillet 898, mourut en novembre 900.

JEAN X, évêque de Bologne, puis archevêque de Ravenne sa patrie, succéda à Landon. Il monta sur le trône pontifical en 914 par le crédit de Theodora la Jeune, femme puissante & sa maîtresse. Ce pontife étoit plus propre à manier les armes que la croûte. Il défit les Sarrasins qui désoloient depuis quelque tems l'Italie. Il fut chassé de son siege par Gui, duc de Toscane, à la persuasion de Marosie, femme de ce duc, & sœur de Theodora. Cette femme le haïssoit, parce qu'il avoit été l'amant de sa sœur. Gui fut soutenu par les Romains, qui étoient indisposés contre le pape, parce qu'il laissoit gouverner sous son nom Pierre son frere, qui s'étoit rendu odieux aux principaux de cette ville. Ils couvroient leur haine d'un prétexte spécieux, disant qu'il étoit inhabile à posséder ce siege par la même raison que le pape Formose,

puisqu'il avoit quitté le siege de Ravenne pour monter sur celui de Rome, & que les translations étoient défendues. Quoique la mémoire de ce pontife ne soit pas en grande vénération, on a tout lieu de croire qu'il a expié ses fautes par la pénitence. Il témoigna en plusieurs occasions le vif repentir qu'il en avoit, & exhorta des personnes charitables à joindre leurs prieres aux siennes pour fléchir la colere de Dieu. On l'enferma dans un cachot, où, selon Luitprand, on l'étouffa en 928, en lui pressant un oreiller sur la bouche.

JEAN XI, fils, non du pape Sergius III, comme Luitprand l'avance sur des bruits populaires; mais selon l'opinion la plus vraisemblable, d'Albéric, duc de Spolette, & de Marosie (la même qui fit périr Jean X): fut fait pape à 25 ans, par le crédit de sa mere, en 931. Marosie, monstre de lubricité & d'ambition, ayant épousé Hugues, roi d'Italie, après la mort de Gui, duc de Toscane, son 2e. mari; Albéric, son fils, la fit enfermer, avec le pape Jean XI, son frere utérin, dans le château Saint-Ange. Jean XI mourut dans cette prison en 936, victime de l'ambition de sa mere & de la cruauté de son frere.

JEAN XII, Romain, fils d'Albéric patrice de Rome, nommé *Octavien*, succéda à la dignité & à l'autorité de son pere, quoique cleric. Il se fit élire pape en 956, & prit le nom de Jean XII. C'est le premier pape qui ait changé de nom à son avènement au pontificat; il n'avoit que 18 ans

lorsqu'il fut élu. Bérenger s'étant alors fait couronner roi, tyrannisoit l'Italie. Jean XI implora le secours d'Othon I, qui passa les monts & vengea le pontife. Jean couronna l'empereur, & lui jura sur le corps de S. Pierre une fidélité inviolable; mais cette fidélité ne fut pas de longue durée. Il s'unit avec le fils de Bérenger contre son bienfaiteur. Othon revint à Rome, fit assembler un concile en 963. L'indigne pontife fut accusé de plusieurs crimes, entr'autres, » d'avoir paru l'épée au côté, » la cuirasse sur le dos & le » casque en tête; d'avoir bu à » la santé du diable; d'avoir » donné à ses maîtresses le gouvernement de plusieurs villes, les croix & les calices de » l'église de S. Pierre ». On le déposa & on mit à sa place Léon VIII (voyez ce mot). Le pape déposé, rentra pourtant dans Rome après le départ de l'empereur. Il se vengea, en faisant mutiler les deux principaux moteurs de sa déposition, & en leur faisant couper la langue, le nez & les doigts. Il assembla ensuite un concile, pour casser les actes de celui qu'on avoit convoqué contre lui. Ses infortunes ne l'avoient pas corrigé; il fut assassiné peu de tems après, en 964, par un mari dont il avoit souillé le lit. Luitprand attribue sa mort à une autre cause. Il raconte que « les » démons le frappèrent si rudement un soir qu'il étoit couché avec une femme, qu'il » en mourut 8 jours après ». Le grand nombre de vertueux & saints pontifes qui ont occupé le siège de Rome, doit faire oublier le petit nombre

de ceux dont les mœurs ont contrasté avec leur état. J. C. nous avertit expressément que les chefs de la Religion ne sont pas impeccables, & que leurs fautes ne prouvent rien contre le culte dont ils sont les ministres, ni contre la doctrine dont ils sont les dépositaires: *Super cathedram Moysi sederunt Scribæ & Pharisei: omnia ergo quaecumque dixerint vobis, servate & facite; secundum opera verò illorum nolite facere.* Matth. 23. — Voyez la fin de l'article

ALEXANDRE VI.

JEAN XIII, Romain, fut élu pape en 965 par l'autorité de l'empereur, contre le gré des Romains. Pierre, préfet de Rome, le fit chasser en 966. Othon fit pendre douze des principaux auteurs de la sédition, & livra Pierre au pape, qui le fit fouetter & promener par la ville assis à rebours sur un âne, & l'envoya en exil. On raconte que pendant qu'Othon étoit à Rome, le démon s'empara d'un des seigneurs de sa suite. On eut recours à la Chaîne de S. Pierre, qu'on lui mit autour du cou, & il fut guéri. Thiéri, évêque de Metz, témoin du miracle, se saisit aussi-tôt de la chaîne, protestant qu'il se feroit plutôt couper la main, que de lâcher sa prise. Le pape le satisfit en lui donnant un chaînon. Jean mourut en 972.

JEAN XIV, évêque de Pavie & chancelier de l'empereur Othon II, obtint la papauté après Benoît VII, en novembre 983. Il quitta le nom de Pierre qu'il avoit auparavant, par respect pour le prince des Apôtres, dont aucun des

successeurs n'a porté le nom. Après trois mois de pontificat il fut mis en prison au château Saint-Ange, par l'anti-pape Boniface VII (*voyez ce mot*), & y mourut de misere ou de poison, le 20 août 984.

JEAN XV, Romain, fils de Robert, fut élu pape après Jean XIV l'an 985; mais soit qu'il soit mort avant son ordination, ou pour d'autres raisons, on ne le compte parmi les papes que pour faire nombre. Il étoit savant, & avoit composé divers ouvrages.

JEAN XVI, Romain, fut mis sur le Saint-Siege après la mort de l'anti-pape Boniface VII, & celle de Jean XV, en 985. Il canonisa S. Uldaric, évêque d'Ausbourg, le 3 février 993, & c'est le premier exemple de canonisation solennelle. Jean XVI eut beaucoup à souffrir du patrice Crescentius, qui s'étoit emparé de l'autorité dans Rome. Il n'oublia rien pour maintenir ou rétablir la paix entre les princes chrétiens, & mourut d'une fièvre violente l'an 996.

JEAN XVII, nommé auparavant *Siccon*, Romain, d'une famille illustre, fut élu pape après la mort de Sylvestre II, le 13 juin 1003, & mourut le 7 décembre de la même année.

— Il faut le distinguer de l'anti-pape JEAN XVII, nommé auparavant *Philagathe*, auquel les gens de l'empereur Othon III couperent les mains & les oreilles, & arracherent la langue, en 998. *Voyez OTHON III & GRÉGOIRE V.*

JEAN XVIII, nommé auparavant *Fasan*, Romain, successeur de Jean XVII, le 26

décembre 1003. Sur la fin de sa vie, il abdiqua la papauté pour se retirer à l'abbaye de S. Paul de Rome, où il embrassa la vie monastique. Il mourut le 18 juillet 1009.

JEAN XIX, fils de Grégoire, comte de Tusculum, & frere du pape Benoît VIII, lui succéda en juin 1024. Il couronna l'empereur Conrad II en 1027. Deux rois, Rodolfe de Bourgogne & Canut d'Angleterre, assisterent à cette cérémonie. Il mourut en mai 1033. Sous son pontificat, les Grecs corrompirent la plupart des prélats de la cour Romaine, dans le dessein d'obtenir le titre d'*Œcuménique* pour le patriarche de Constantinople.

JEAN XXI, auparavant *Pierre Julien*, Portugais, fils d'un médecin & médecin lui-même, devint évêque de *Tusculum* ou *Frascati*, cardinal, & enfin pape en 1276. On devoit le nommer Jean XX, puisque le dernier pape du même nom étoit Jean XIX; mais comme quelques-uns ont compté pour pape Jean, fils de Robert, & qu'ils ont aussi inféré l'anti-pape *Philagathe*, on a nommé celui-ci Jean XXI. Il envoya des légats à Michel Paléologue, pour l'exhorter à observer ce qui avoit été résolu au concile de Lyon, tenu sous Grégoire X, & révoqua la constitution de ce pape, touchant l'élection du souverain pontife (*voyez GRÉGOIRE X*). Ce pape disoit à ses amis, qu'il se promettoit une longue vie; mais il fut écrasé, environ 8 mois après son élection, par la chute d'un bâtiment qu'il faisoit construire à Viterbe. Il ex-

pira le 16 mai 1277. On a de lui des Ouvrages de philosophie, de médecine & de théologie.

JEAN XXII, naquit à Cahors d'une bonne famille, & non d'un cordonnier, comme l'assurent presque tous les historiens. Son nom étoit *Jacques d'Euze*. Il avoit beaucoup d'esprit, & il le perfectionna par l'étude. Charles II, roi de Naples, instruit de son mérite, le donna pour précepteur à son fils. De dignité en dignité il parvint à la pourpre, & enfin à la papauté. Il fut élu à Lyon en 1316. Les cardinaux ne pouvant s'accorder après la mort de Clément V, résolurent, dit-on, de s'en rapporter à lui pour le choix du nouveau pontife. Il se nomma lui-même, en disant : *Ego sum Papa...* Jean XXII érigea diverses abbayes en évêchés, & fit des métropoles de plusieurs villes épiscopales. Toulouse devint un archevêché; on lui donna pour suffragans Montauban, Lavaur, Mirepoix, Saint-Papoul, Rieux, Lombez & Pamiers. Les évêchés de Saint-Flour, de Vabres, de Castres, de Tulle, de Condom, de Sarlat, de Luçon, de Maillezais (aujourd'hui transféré à la Rochelle), furent érigés. Le pontificat de Jean XXII fut troublé par plusieurs querelles. On détaillera la première dans l'article de l'empereur LOUIS de Bavière. La seconde éclata vers l'an 1322. Un Bérenger enseigna, d'après je ne sais quel Béguard, mis à l'inquisition de Toulouse, que *J. C. ni les Apôtres n'avoient rien possédé, ni en commun, ni en particulier*. C'étoit, selon lui, un article de foi.

Les Franciscains demanderent à cette occasion, *s'ils pouvoient dire que leur potage leur appartint lorsqu'ils le mangeoient?* Les uns soutenoient l'affirmative, les autres la négative. L'affaire fut portée au pape, qui voulut bien perdre son tems à l'examiner. Les Cordeliers assemblés alors à Pérouse pour leur chapitre général, au lieu d'attendre la décision du pontife, se déclarerent pour la non propriété, & la firent enseigner par leurs docteurs (*voyez OCCAM*). Une autre querelle occupoit depuis quelque tems les principaux membres de l'ordre. Leur habit devoit-il être blanc, gris, noir, court ou long, de drap ou de serge? Le capuchon devoit-il être pointu ou rond, large ou étroit? Ces questions qui dérhoient de l'attachement de l'ordre à son fondateur, & du desir de se conformer à son costume, devinrent ridicules par l'importance qu'on y attachoit, par la véhémence, & pour mieux dire la fureur, avec laquelle les opinions s'entrechoquoient. Elles produisirent autant de chapitres, de congrégations, de bulles, de manifestes, de livres, de satyres, que s'il eût été question du bouleversement de l'Europe, ou de la destruction du Christianisme. Elles furent décidées, après de longs débats, par les grands hommes de l'ordre au chapitre de Pérouse. Jean XXII, offensé de ce que les Freres Mineurs avoient prévenu son jugement, condamna leurs décisions par ses Extravagantes, *Cum inter*, &c. Les Cordeliers, irrités de leur côté, embrasserent le parti de l'empereur,

brouillé alors avec le pape. Ils traitèrent celui-ci d'hérétique, & ne cessèrent de déclamer contre lui. Quelques-uns de ces fanatiques périrent dans le bûcher. Jean XXII résolut même d'abolir l'ordre entier, & il l'auroit fait, s'il avoit pu se dissimuler les services que l'Eglise en avoit reçus, & continuoit d'en recevoir malgré les écrits de quelques-uns de ses membres. La 3e. dispute qui agita son pontificat, fut celle de la *Vision béatifique*; ce fut le jour de la Toussaint de l'année 1331, qu'il développa dans un sermon ses sentimens sur cette matiere.

» La récompense des Saints,
 » dit-il, avant la venue de
 » J. C., étoit le sein d'Abraham; après son avènement,
 » sa Passion & son Ascension,
 » leur récompense jusqu'au jour
 » du jugement est d'être sous
 » l'autel de Dieu, c'est-à-dire,
 » sous la protection & la consolation de l'humanité de J. C.;
 » mais après le jugement ils seront sur l'autel, c'est-à-dire,
 » sur l'humanité de J. C. ». Le pape répéta la même doctrine dans deux autres sermons qui firent beaucoup de bruit; quoique dans le fond il ne voulût parler que d'une augmentation de gloire après la résurrection. Il assembla un consistoire, dans lequel il déclara qu'il n'avoit jamais prétendu rien définir dans cette question, & que ce qu'il en avoit dit, il ne l'avoit dit que comme orateur, & s'expliqua de plus très-nettement en faveur de la vraie doctrine. Il mourut à Avignon en 1334. Ce pontife avoit l'esprit pénétrant & capable des plus grandes affaires. On loue sa sobriété

& son amour pour l'étude; mais il ternit ces qualités par son emportement, & sur-tout par son avarice, si on croit Villani; mais il est bon de se souvenir que Villani étoit une créature de Louis de Baviere, qu'il lui avoit dévoué sa plume, & qu'en général il n'est pas exempt de prévention & de haine. On a de Jean XXII plusieurs ouvrages, sur-tout sur la médecine, science dans laquelle il excelloit. I. *Thesaurus Pauperum*: c'est un traité de remèdes, imprimé à Lyon en 1525. II. *Un Traité des maladies des Yeux*. III. *Un autre sur la formation du Fœtus*. IV. *Un autre de la Goutte*. V. *Des Conseils pour conserver la santé*. VI. On lui attribue l'*Art transmutatoire des Métaux*, qui se trouve dans un recueil imprimé à Paris en 1557, in-12; mais il y a grande apparence que ce livre n'est pas de ce pape. On a encore de lui un grand nombre de *Lettres* & de *Bulles* mieux écrites que la plupart des ouvrages de son tems. Celles qui sont d'un style incorrect & barbare, paroissent supposées. On lui attribue la fameuse bulle Sabbathine, contenant des indulgences accordées aux Carmes & à leurs affiliés; mais c'est une piece supposée, comme l'ont prouvé différens critiques. *Multa tribuuntur romanis pontificibus constitutiones*, est-il dit dans une these, composée en 1677 par M. Chamillard, syndic de Sorbonne, *quæ ab iis non emanarunt. Bulla quoque quæ vulgò dicitur Sabbathina, suppositius videtur Joannis XXII partus*: assertion que le P. Papebroch a prouvée par toutes les lumieres d'une critique sa-

vante & impartiale. On peut consulter aussi le Pere Noël Alexandre, qui a traité amplement le même sujet dans son *Hist. Eccl. sac. XIII, dissert. XI, art. 2.*

JEAN XXIII, (Balthasar Cossa) Napolitain, étudia en droit à Bologne, fut camérier de Boniface IX, qui le créa cardinal, & l'envoya en qualité de légat à Bologne, & fut élu pape après la mort d'Alexandre V, durant le grand schisme. Il promit de renoncer au pontificat, si Grégoire XII, & Pierre de Lune, qui se faisoit appeller Benoît XIII, se défistrent de leurs prétentions. Il ratifia cette promesse le 2 mars 1415, dans une session du concile de Constance. L'empereur l'avoit engagé à cette démarche : il s'en repentit bientôt. Il n'étoit venu à Constance qu'à regret; & en regardant cette ville avant que d'arriver, il avoit dit à ses compagnons de voyage : *Je vois bien que c'est ici la fosse où l'on attrape les renards.* Ayant résolu de prendre la fuite, il fut secondé par Frédéric, duc d'Autriche, qui donna un tournoi pour favoriser le dessein du pontife. Jean XXIII s'échappa dans la foule, déguisé en palefrenier. Il fut saisi à Fribourg, & transféré dans un château voisin. Le concile commença à instruire son procès. On l'accusa de crimes si odieux, qu'il n'y a guere d'apparence qu'il les eût tous commis; mais la paix de l'Eglise exigeoit qu'il fût déposé; il le fut le 29 mai 1415, & la sentence fut suivie de la prison à Heidelberg, où il fut retenu pendant plus de 3 ans. Martin V.

sollicita, à la priere des Florentins, son élargissement auprès du comte palatin, dans les états duquel il étoit détenu prisonnier. Ayant été relâché en 1419, il se rendit à Florence, s'y jeta aux pieds de Martin, & le reconnut pour le vrai souverain pontife; ce spectacle tira les larmes des yeux des cardinaux, qui lui étoient même les plus opposés. Le pape l'accueillit avec beaucoup de bonté, le fit doyen du sacré college, & lui donna une place distinguée dans les assemblées publiques. Cossa ne jouit pas long-tems de ces honneurs. Il mourut 6 mois après, en novembre 1419. Quelques reproches qu'on ait faits à ce pontife, on ne peut lui refuser beaucoup de courage dans l'adversité. Loin de se prévaloir du grand nombre d'amis qui s'offroient à faire un parti pour lui dans les derniers jours de sa vie, il sacrifia sa fortune au repos de l'Eglise, & mourut en philosophe chrétien. Il fit dans la prison, où il avoit été enfermé, des vers qui prouvent qu'il avoit de l'esprit & du goût pour les lettres. Quelques auteurs, en remarquant que ce pape avoit été déposé, quoique reconnu pour vrai pape, en ont tiré des conséquences qui, dans d'autres circonstances, ne pourroient être que des erreurs. Quoique la plupart des prélats déposans reconnussent Jean XXIII pour vrai pape, ils n'ignoroient pas que sa légitimité étoit douteuse dans une grande partie du monde chrétien : ils savoient d'ailleurs que ce qui étoit sage & légal dans un cas extrême où il s'agit du

salut public de l'Eglise ou de l'état, ne peut nullement se généraliser: & que dans la rigueur même de la subordination civile & militaire, il y a des cas qui repoussent la loi établie. *Voyez GASSION.*

JEAN d'Antioche, patriarche de cette ville en 429, tint un conciliabule en 431, dans lequel il déposa S. Cyrille d'Alexandrie & Memnon d'Ephese. Dieu lui ouvrit les yeux dans la suite. Il se réconcilia avec S. Cyrille, anathématisa l'hérétique Nestorius, & mourut en 442.

JEAN LE JEUNEUR, ainsi nommé à cause de ses grandes austérités, patriarche de Constantinople en 582, prit la qualité d'*Evêque Œcuménique* ou universel, contre laquelle les papes Pélage & Grégoire-le-Grand s'éleverent avec force (*voyez PHOCAS*). Ce patriarche mourut en 595, regardé comme un homme vertueux; mais aigre, hautain & opiniâtre. Il étoit d'une charité apostolique, & donnoit tout aux pauvres. Après sa mort, on ne lui trouva qu'une robe usée & un méchant lit de bois. L'empereur Maurice le prit, & ce prince couchoit dessus, lorsqu'il vouloit faire pénitence. On trouve le *Pénitenciel* de Jean le Jeuneur, à la fin du traité *De Pœnitentiâ* du P. Morin.

JEAN, fils de Mesua, médecin Arabe sur la fin du 8e. siècle, laissa des Ouvrages imprimés en latin à Venise, 1602, in-folio. — Il est différent de JEAN, fils de Serapion, autre médecin Arabe, qui vivoit vers 1070. Ses *Ouvres* ont paru à Venise, in-fol., 1497, & réimprimées en 1550.

JEAN de *Bergame*, (S.) fut placé sur le siege épiscopal de cette ville vers l'an 656, pour sa science & sa vertu consommées, & l'occupa très-fructueusement l'espace de 27 ans. Les Ariens déchiroient alors l'Eglise: il s'éleva avec force contre eux, & en toucha un grand nombre, qui de persécuteurs devinrent partisans de la vérité. Mais il fut la victime de son zèle: les chefs des Ariens, furieux & jaloux de voir diminuer leur nombre, firent assassiner ce saint homme en 683.

JEAN de *Bayeux*, évêque d'Avranches, puis archevêque de Rouen, laissa un livre des *Offices Ecclesiastiques*, publié en 1679, par le Brun des Marts, in-8°. avec des notes & des piéces curieuses. Ce prélat se démit de son archevêché, & mourut en 1079, dans une maison de campagne, où une attaque violente de paralysie l'avoit obligé de se retirer.

JEAN de *Salisbury* ou *Sarisbury*, voyez ce dernier mot.

JEAN, premier secrétaire de l'empereur Honorius, s'empara de l'empire après sa mort, arrivée en 423. Secondé par Castin, général de la milice, il devint maître de l'Italie, des Gaules & de l'Espagne. Théodose le Jeune, à qui cette riche succession appartenoit, la céda à son cousin Valentinien III, qu'il envoya en Italie, avec Placidie, mere de ce jeune prince, à la tête d'une armée nombreuse. Mais Jean ayant eu le tems de former un corps de troupes, se défendit vigoureusement, & fit même prisonnier Ardebare, le plus illustre des généraux Romains.

Il traita ce général avec bonté, & lui laissa une liberté dont celui-ci profita pour détacher de son parti les principaux officiers. Ardebure chargea ensuite secrètement Aspar, son fils, de venir assiéger Ravenne, où Jean étoit enfermé. Le siège fut formé; & Ardebure livra Ravenne & se saisit de l'usurpateur. Placidie lui fit couper la main qui avoit porté le sceptre; & après l'avoir fait promener sur un âne, couvert de haillons & suivi de farceurs qui l'insultoient, il fut conduit à la place du Cirque, où on lui trancha la tête, à la vue d'une immense populace. Cette scène se passa vers le milieu de juillet 425. Jean avoit environ 45 ans.

JEAN I, surnommé ZIMISCÈS, d'une famille illustre, étoit officier des légions d'Orient. Il poignarda l'empereur de Constantinople Nicéphore Phocas en 969, & occupa le trône après lui. Quoiqu'il y fût monté par un crime, il gouverna non en usurpateur, mais en roi. Il remporta des victoires signalées sur les Russes, les Bulgares & les Sarrafins. Il avoit pris plusieurs places sur ceux-ci, & se préparoit à se rendre maître de Damas, lorsqu'il fut prévenu par la mort. En passant par la Cilicie, il fut frappé d'étonnement à la vue de quantité de maisons magnifiques, & ayant appris qu'elles appartenoient à l'eunuque Basile, son grand-chambellan, il poussa un profond soupir, & dit: *Il est bien triste que les travaux des Grecs ne servent qu'à enrichir un eunuque!* Basile, craignant que l'em-

pereur n'en vint des plaintes aux effets, & ne lui fit rendre compte de sa conduite, engagea un échançon, à force de promesses, à mettre du poison dans le breuvage de l'empereur. Ce crime fut exécuté, & Zimiscès mourut le 10 janvier 976. Il fut enterré dans l'église du Sauveur qu'il avoit fait bâtir. C'est lui qui fit graver le premier sur la monnoie l'image de J. C., avec cette inscription: *JESUS-CHRIST, Roi des Rois.*

JEAN II, (COMNENE) empereur de Constantinople, surnommé *Calo-Jean* à cause de sa beauté, monta sur le trône après Alexis Comnene, son père, l'an 1118. Il combattit les Mahométans, les Serviens & plusieurs autres barbares, sur lesquels il remporta de grands avantages. Il voulut reprendre Antioche sur les François, mais il ne put y réussir. Ayant échoué devant cette ville, il vécut à Constantinople en bon prince, répandant des bienfaits sur le peuple, pardonnant à ses sujets rebelles, même à ceux qui avoient attenté à sa vie, bannissant le luxe de sa cour, & se montrant en tout le modèle des rois & des hommes. Il mourut en 1143, d'une blessure qu'il s'étoit faite à la chasse par une fleche empoisonnée. Un médecin lui ayant fait espérer, dit-on, de conserver sa vie, s'il vouloit se résoudre à se laisser couper la main: *Non, non,* dit-il, *je n'en ai pas trop de deux pour manier les rênes de mon vaste empire.*

JEAN III, (DUCAS) empereur à Nicée, en 1222, tandis que les Latins occupoient le

le trône impérial de Constantinople. Il avoit épousé Hélène, fille unique de Théodore Lascaris, qui l'avoit désigné pour son successeur. Il régna en grand prince. Les Latins ne purent rien contre lui, & il fit tout contr'eux. Il recula les bornes de son empire par ses victoires, rendit son peuple heureux, & vécut toujours avec frugalité. Ce prince sage disoit, « que » les dépenses d'un monarque » étoient le sang de ses sujets; » que son bien étoit le leur, » & qu'il devoit l'employer » pour eux ». Il écrivit à Grégoire IX pour la réunion des Grecs & des Latins. Il procura les conférences de Nicée & le concile de Nymphée; mais tout cela n'aboutit qu'à faire connoître de plus en plus l'obstination & la mauvaise foi des Grecs. Il fut pleuré à sa mort, arrivée en 1255, à 62 ans.

JEAN IV, (LASCARIS) fils de Théodore le Jeune, lui succéda dans le mois d'août 1259, à l'âge de 6 ans: mais le despote Michel Paléologue arracha le sceptre impérial à cet enfant empereur, & lui fit crever les yeux le jour de Noël de la même année.

JEAN V, (CANTACUZENE) ministre & favori d'Andronic Paléologue le Jeune, s'empara de l'empire après sa mort. Ce prince lui ayant recommandé en mourant Jean & Emmanuel, ses deux fils, Cantacuzene se fit déclarer empereur en 1345, à la place de ses pupilles. Si on croit ce qu'il rapporte dans son Histoire, il y fut forcé par les grands & par l'armée, qui ne vouloient point les deux jeunes princes. Il entra à Conf-

Tome V.

stantinople les armes à la main, força le jeune Jean Paléologue à épouser sa fille, & à partager le souverain pouvoir avec lui. Cet arrangement rétablit la paix pour quelque tems. La jalousie ayant fait reprendre les armes au gendre contre son beau-pere, celui-ci fut vaincu & contraint de s'enfermer dans un monastere du Mont-Athos. Il s'y retira de bonne grace en 1355, & y vécut en philosophe. Ce qui prouve assez bien qu'effectivement il ne s'étoit pas porté de lui-même à usurper l'empire. Ses sujets le regretterent; il avoit été plutôt leur pere que leur maître. Il fut grand prince, bon politique, excellent général. Il joignit à ces qualités beaucoup d'esprit. Il fit cependant une faute, en donnant une de ses filles à Orkan, sultan des Turcs: ce fut un prétexte pour ce prince, non-seulement de se saisir de tout ce que les Grecs possédoient encore en Asie, mais même de prendre plusieurs places en Europe. On a de Cantacuzene une *Histoire de l'Empire d'Orient*, depuis 1340 jusqu'en 1354. Elle est écrite avec beaucoup d'élégance, mais peut-être avec trop peu de vérité, du moins dans les événemens qui le regardent. Il y rappelle à tout propos ses services. Il fait parade d'éloquence dans de longs discours qu'il s'attribue, ou qu'il met dans la bouche des autres. Un écrivain moderne l'a accusé « de n'avoir été qu'un comédien en » matière de religion »; mais son ouvrage dépose par-tout contre cette accusation. Son *Histoire* a été imprimée à Paris

H

en 1643, in-fol., grec & latin, avec des Scholies de Jacques Pontanus & de Gretser, & traduite quelque tems après par le président Cousin. On a encore de lui quatre *Apologies* contre Mahomet, & trois *Discours*, Bâle, 1543, in-fol., grec & latin; & d'autres ouvrages.

JEAN VI, (PALÉOLOGUE) succéda à son pere Andronic le Jeune, en 1341, dans l'empire de Constantinople. Il n'eut d'abord que la qualité d'empereur, par l'usurpation de Jean Cantacuzene; mais ayant contraint l'usurpateur à se démettre, il occupa seul le trône. Son regne fut très-malheureux. Son fils Andronic se révolta contre lui. Son indolence & son peu de vigueur furent cause que les Génois se rendirent maîtres de l'isle de Lesbos, & Amurat I de la ville d'Andrinople. Il mourut en 1391, avec le mépris de ses sujets & de ses ennemis.

JEAN VII, (PALÉOLOGUE) empereur de Constantinople, monta sur le trône en 1425, après la mort de son pere Emmanuel, & ne fut pas plus heureux que lui. Les Turcs augmentèrent leurs anciennes conquêtes par de nouvelles victoires. Ils prirent Thessalonique l'an 1431, & Jean craignit avec raison que son empire ne fût bientôt leur proie. Il ne pouvoit espérer du secours que des Latins; c'est ce qui lui fit souhaiter l'union de l'Eglise grecque avec la latine. Le pape Eugene IV le fut, & lui envoya des légats pour le maintenir dans ce dessein, & lui faire savoir qu'il avoit indiqué un concile à Ferrare. Jean y vint lui-même l'an 1438, suivit

de plusieurs prélats & princes Grecs, & y fut reçu avec une magnificence extraordinaire. Le concile ayant été transféré à Florence, à cause de la peste, y fut conclue l'an 1439, d'une maniere solemnelle & bien glorieuse pour l'Eglise Romaine. L'empereur retourna ensuite en Orient, & mourut en 1448, après un regne de 29 ans. Les chagrins que lui causaient les agitations de son empire, hâterent sa mort. Le zele qu'il avoit fait paroître pour l'extinction du schisme & la réunion des Eglises, ne produisit rien de durable; « soit, dit un » auteur, que ce zele ne fût pas » sincere & qu'il fût dicté seulement par des intérêts politiques, soit que le fanatisme des schismatiques & le trop grand crédit de Marc d'Éphese ne lui permissent pas d'affermir ce salutaire ouvrage par l'autorité impériale. » Voyez EUGENE IV.

JEAN, dit le Bon, fils de Philippe de Valois, roi de France en 1350, commença son regne par faire couper la tête, sans aucune forme de justice, au comte d'Eu, connétable. Cette violence, au commencement d'un regne, dit le président Hénault, aliéna tous les esprits, & fut cause en partie des malheurs du roi. Charles d'Espagne de la Cerda, qui avoit la charge du comte d'Eu, fut assassiné peu de tems après par le roi de Navarre, Charles le Mauvais. Ce prince étoit irrité de ce qu'on lui avoit donné le comté d'Angoulême, qu'il demandoit pour la dot de sa femme, fille du roi Jean.

Ce dernier monarque s'en vengea en faisant trancher la tête à 4 seigneurs, amis du Navarrois. Des exécutions aussi barbares ne pouvoient produire que des cabales; & ces cabales mirent le royaume sur le bord du précipice. Charles, dauphin de France, ayant invité le roi de Navarre de venir à Rouen à sa réception de duc de Normandie, le fit arrêter en 1356. Cette détention réunit contre la France les armes de Philippe, frere du roi de Navarre, & celles d'Edouard III, roi d'Angleterre. Edouard, prince de Galles, fils du monarque Anglois, connu sous le nom de *Prince Noir*, s'avança avec une petite armée, jusqu'à Poitiers, après avoir ravagé l'Auvergne, le Limousin & une partie du Poitou. Le roi Jean accourt à la tête d'un corps nombreux, l'atteint à Maupey à 2 lieues de Poitiers dans des vignes, d'où il ne pouvoit se sauver, & lui livre bataille le 19 septembre 1356, malgré les offres que faisoit Edouard de rendre tout & de mettre bas les armes pour 7 ans. Cette journée, connue sous le nom de *Bataille de Poitiers*, fut fatale au roi Jean. « Exemple » mémorable, dit un auteur, » de l'incertitude du succès » dans la guerre, & terrible leçon pour ceux qui, » croyant tenir la victoire dans » leurs mains, oublient dans » leur orgueil le Dieu des » armées, qui seul peut la » fixer ». Il fut entièrement défait avec une armée de plus de 40 mille hommes, quoique les Anglois n'en eussent que 12,000. Les principaux cheva-

liers de France périrent, le reste prit la fuite. Le roi, blessé au visage, fut fait prisonnier, avec Philippe, un de ses fils. Le prince Noir mena ses deux prisonniers à Bourdeaux & à Londres, où il les traita avec autant de politesse que de respect. La prison du roi fut dans Paris le signal de la guerre civile. Le dauphin, déclaré régent du royaume, le vit presque entièrement révolté contre lui. Il fut obligé de rappeler le même roi de Navarre, qu'il avoit fait emprisonner. Le Navarrois n'arrive à Paris que pour attiser le feu de la discorde. Marcel, prévôt des marchands, à la tête d'une faction de payfans, appelée *la Jacquerie*, fait massacrer Robert de Clermont, maréchal de Normandie, & Jean de Conflans, maréchal de Champagne, en présence & dans la chambre même du dauphin. Les factieux s'attroupent de tous côtés, & dans cette confusion, ils se jettent sur tous les gentilshommes qu'ils rencontrent. Ils portent leur fureur brutale jusqu'à faire rôtir un seigneur dans son château, & à contraindre sa fille & sa femme de manger la chair de leur époux & de leur pere. Marcel, dans la crainte d'être puni de tous ses crimes par le régent qui avoit investi Paris, alloit y mettre le comble en livrant la ville aux Anglois, lorsqu'il fut assommé par Jean Maillard d'un coup de hache en 1358. Dans ces convulsions de l'état, Charles de Navarre aspirait à la couronne. Le dauphin & lui se font une guerre sanglante, qui ne finit que par

une paix simulée. Enfin le roi Jean sortit de sa prison de Londres. La paix fut conclue à Brétigni en 1360. Edouard exigea pour la rançon de son prisonnier environ 3 millions d'écus d'or, le Poitou, la Xaintonge, l'Agenois, le Périgord, le Limousin, le Quercy, l'Angoumois & le Rouergue. La France s'épuisa. Le roi Jean compra 600 mille écus d'or pour le premier paiement; mais n'ayant pas de quoi payer le reste de sa rançon, il retourna se mettre en otage à Londres, & y mourut en 1364, à 54 ans. Dans ce tems de barbarie la foi des traités étoit tout autrement respectée qu'elle ne l'a été depuis. « Jean étoit certainement un preux chevalier, dit Saint-Foix; mais » d'ailleurs un prince sans génie, sans conduite, sans discernement; n'ayant qu'une des idées fausses ou chimériques; d'une facilité étonnante avec un ennemi qui le flattoit, & d'un entêtement le plus orgueilleux avec des ministres affectionnés, qui osoient lui donner des conseils; impatient, fantasque, & ne parlant que trop souvent avec humeur au soldat ». Ses principales qualités furent la bravoure, la générosité & la franchise. Il disoit que « si la foi & la vérité étoient bannies du reste du monde, elles devroient se trouver dans la bouche des rois ». Il institua en 1351, ou, selon d'autres, il rétablit l'ordre de l'Etoile, qui fut, dit-on, institué par le roi Robert.

JEAN SANS-TERRE, ainsi

nommé, parce que son pere ne lui avoit point donné d'apanage, roi d'Angleterre, 4e. fils du roi Henri II, fut usurpateur de la couronne en 1199, sur Artus de Bretagne, son neveu, à qui elle appartenoit. Ce prince ayant voulu le chasser du trône dont il s'étoit emparé, fut pris dans Mirebeau en 1202. Le vainqueur fit enfermer le vaincu dans la tour de Rouen, & le poignarda, dit-on, de sa main. Les Etats de Bretagne demanderent justice à Philippe-Auguste de ce meurtre, commis dans ses terres. L'accusé, ajourné à la cour de Paris, ayant refusé de comparoître, fut condamné comme rebelle & par contumace, & toutes ses terres situées en France furent confisquées au profit du roi. Philippe se mit bientôt en devoir de profiter du crime du roi son vassal. Jean, endormi dans les plaisirs & dans la mollesse, se laissa prendre la Normandie, la Guienne, le Poitou, & se retira en Angleterre, où il étoit haï & méprisé. Son indolence fut si grande, que, sur le rapport qu'on lui fit des progrès du roi de France: *Laissez-le faire*, dit-il, *j'en reprendrai plus en un jour, qu'il n'en prendra en une campagne.* Abandonné de tout le monde, il crut regagner le cœur de ses sujets, en signant 2 Actes, le fondement de la liberté, & la source des guerres civiles de l'Angleterre. Le premier fut nommé la *Grande Charte*, le second la *Charte des Forêts*. Pour comble de malheurs, les mauvais traitemens qu'il fit aux ecclésiastiques, le brouillerent en

1212 avec le pape Innocent III. Ce pontife mit l'Angleterre en interdit, & défendit à tous les sujets de Jean de lui obéir. Il ne sortit de l'abyme où les foudres du Vatican l'avoient jeté, qu'en soumettant sa personne & sa couronne au Saint-Siege. Après que Jean eut été battu en plusieurs rencontres, & que le roi Philippe-Auguste eut gagné sur lui la bataille de Bouvines en 1214, ils appellerent Louis, fils du même Philippe, & le couronnerent à Londres le 20 mai 1216. Jean en conçut un si grand désespoir, que, s'il en faut croire Matthieu Paris, il fut prêt à suivre Miramolin, roi des Sarrasins, & à se faire Mahométan, s'il le délivroit de ses miseres. Il crut rétablir ses affaires en pillant les églises, & venoit de dépouiller celles des provinces de Suffolk & de Norfolk; mais les soldats employés à cette expédition périrent presque tous, avec cet immense butin, dans les sables de Wellstram. Le roi avoit pris les devans; mais, si plus heureux que Pharaon, il échappa au naufrage, du moins n'y survécut-il guere, puisque cinq jours après il mourut, privé de toute consolation, l'an 1216; les uns disent de poison, les autres, pour avoir trop mangé de pêches. A l'instant ses domestiques le dépouillerent de tout ce qui l'environnoit, & ne lui laisserent pas même de quoi couvrir son cadavre. Ce prince, que ses inquiétudes, ses crimes & ses malheurs ont rendu célèbre, manquoit également des vertus qui honorent le diadème & les conditions

privées; & il réunissoit les vices de tous les états.

JEAN III, roi de Suede, fils du fameux Gustave Wasa, succéda l'an 1568 à Eric XIV, son frere aîné, que ses cruautés avoient fait chasser du trône. Les premiers soins qui l'occupèrent, furent le rétablissement de la tranquillité publique dans son état, & un traité de paix avec le Danemarck. A la sollicitation de sa femme Catherine, fille de Sigismond, roi de Pologne, il travailla aussi à rétablir dans la Suede la Religion Catholique, que son pere en avoit bannie; les conseils des grands du royaume, un caractère foible & indécis, & la mort de la reine, le rengagerent dans le Luthéranisme qu'il avoit abjuré; & cet exemple du souverain acheva d'affermir ses sujets dans la nouvelle religion, qui, à la faveur de l'ignorance & du dérèglement des mœurs, avoit déjà jeté de profondes racines. Jean III mourut l'an 1592, après un regne de 25 ans. Voyez GARDIE (Pontus).

JEAN II, fils de Henri III, fut proclamé roi de Castille en 1406, à l'âge de 2 ans. Dès qu'il fut en état de porter les armes, il se vit obligé de les prendre contre les rois de Navarre & d'Aragon. Il mit ces princes dans la nécessité de lui demander la paix, qu'il leur accorda; mais il n'en jouit pas long-tems: car il fut obligé de tourner ses armes contre les Maures de Grenade. Le roi de ces Infideles, qui lui devoit son rétablissement, l'attaqua bientôt par une ingratitude criante. Jean l'en fit repentir; il lui tua

12,000 hommes en 1431, & ravagea les environs de Grenade. On dit qu'il auroit emporté cette ville, si Alvarès de Luna son favori, & connétable de Castille, corrompu par l'argent des Maures, n'eût détourné ce coup. Ce favori, qui excita pendant plusieurs années des troubles dans la Castille, eut depuis la tête tranchée. Le roi Jean mourut en 1454, à 50 ans. On dit que, sur la fin de ses jours, *il regrettoit amèrement d'être roi, & qu'il auroit voulu être le fils du dernier des hommes.* Il avoit bien raison, car le trône l'avoit amolli, & il s'étoit laissé dominer par des favoris sanguinaires & avides.

JEAN II, roi de Navarre, succéda l'an 1458 à son frere Alfonse dans l'Aragon. Il soutint long-tems la guerre contre Henri IV, roi de Castille. Ce prince mourut à Barcelonne en 1479, dans sa 82^e. année. Il avoit conservé, dans un âge si avancé, une partie de la vigueur & même des vices de la jeunesse; car on rapporte qu'il avoit encore une maîtresse. Habile guerrier, politique éclairé, il n'eut, avec ces qualités, que de foibles succès. Il étoit trop inquiet, trop vif, trop précipité dans ses démarches ambitieuses, pour donner à ses projets le tems de mûrir. Quoique ce prince fût porté à la galanterie, & même à la débauche, il étoit mari crédule & jaloux. Il réunissoit sur sa tête les couronnes d'Aragon, de Navarre & de Sicile. Par son testament il laissa l'Aragon & la Sicile à Ferdinand & à ses descendants, soit mâles, soit filles, même du côté des femmes, en

cas que ce prince mourût sans postérité masculine. A l'égard de la couronne de Navarre, elle étoit dévolue, par les anciennes conventions, à sa fille Dona Léonore, comtesse de Foix, qui n'en jouit pas long-tems. Elle mourut à Tudele, le 10 février 1479, après avoir fait un testament, par lequel elle institua pour son héritier, François-Phœbus, son petit-fils, âgé de onze ans, & mit le royaume de Navarre sous la protection de la France.

JEAN, roi de Bohême, fils de l'empereur Henri VII, de la maison de Luxembourg, fut élu à l'âge de 14 ans, en 1309, au préjudice de Henri, duc de Carinthie, que ses tyrannies rendirent insupportable aux Bohémiens. Il épousa Elizabeth, fille du roi Venceslas, & fut couronné avec elle à Prague. Il soumit la Silésie, & donna de grandes marques de son courage dans la Lombardie en 1330, 1331 & 1332. Il avoit été appelé auparavant en Pologne, par le grand-maître des Porte-Croix de Prusse; & après avoir défait les Lithuaniens Païens, il prit le titre de roi de Pologne. Jean perdit un œil dans cette expédition, & dans la suite il vint *incognito* à Montpellier, pour demander des remèdes aux docteurs de cette célèbre université, où un médecin juif lui fit perdre l'autre. Cette perte ne l'empêcha pas d'aller à la guerre. On rapporte que Casimir, roi de Pologne, l'envoya défier de s'enfermer tous deux dans une chambre, & de décider leurs querelles le poignard à la main. Le roi Jean lui fit réponse: "Qu'il devoit au-

» paravant se faire crever les yeux, afin qu'ils pussent combattre à armes égales ». Jean mena du secours en France au roi Philippe de Valois, & se trouva à la bataille de Créci, que les François perdirent le 26 août 1346. Tout aveugle qu'il étoit, il combattit fort vaillamment, après avoir fait attacher son cheval par la bride à celui de deux de ses plus braves chevaliers; & ils s'avancèrent si fort dans la mêlée, qu'il y fut tué. Son corps fut transporté en la ville de Luxembourg, où on lui érigea un beau mausolée dans l'abbaye de Munster. Les flammes qui détruisirent ce monument durant ces derniers siècles, épargnèrent son corps qu'on voit encore aujourd'hui dans la chapelle de l'abbé.

JEAN I, roi de Portugal, surnommé le *Pere de la Patrie*, étoit fils naturel de Pierre, dit le *Sévère*. Il fut élevé sur le trône l'an 1383, au préjudice de Béatrix, fille unique de Ferdinand I son frere. Jean I, roi de Castille, qui avoit épousé cette princesse, lui disputa la couronne; mais il fut obligé d'y renoncer après la perte de la bataille d'Alinbarota. Tranquille de ce côté-là, le roi de Portugal tourna ses armes contre les Maures d'Afrique, leur prit Ceuta & d'autres places. Il mourut en 1433, à l'âge de 83 ans.

JEAN II, roi de Portugal, dit le *Grand* & le *Parfait*, né le 3 mai 1455, succéda à son pere Alphonse V en 1481. Quelques seigneurs de son état lui donnerent beaucoup de peine au commencement de son re-

gne; mais il dissipa leurs desseins, & fit mourir les chefs, entr'autres, Ferdinand, duc de Bragance, auquel il fit couper la tête. Il se trouva à la prise d'Arzile & de Tanger en 1471, & se signala à la bataille de Toro contre les Castillans en 1476. Ses actions éclatantes lui acquirent le nom de *Grand*; & l'exactitude qu'il eut à faire observer la justice, lui fit donner celui de *Parfait*. Il dit un jour à un juge avide & indolent: *Je sais que vous tenez vos mains ouvertes & vos portes fermées; prenez garde à vous!*...

Jean II eut le malheur de perdre son fils unique, qu'il aimoit tendrement: « Ce qui me console, disoit-il, c'est qu'il n'étoit pas propre à régner; » & que Dieu, en me l'ôtant, » a montré qu'il veut secourir » mon peuple »; parlant ainsi, dit un historien Portugais, parce que son fils aimoit beaucoup les femmes, & que cette passion, plus que toutes les autres, est incompatible avec une administration ferme & sage. Ce monarque favorisa de tout son pouvoir les colonies de Portugal en Afrique & dans les Indes, & mourut en 1495, à 41 ans. C'est en parlant de lui, qu'un Anglois disoit à Henri VII: « Ce que j'ai vu de plus rare en Portugal, est un prince » qui commande à tous, & à » qui personne ne commande ».

JEAN III, roi de Portugal, successeur d'Emmanuel son pere, héritier de ses vertus, de son bonheur, & de son zele pour la foi, commença à régner en 1521. Il découvrit le Japon par ses vaisseaux en 1542, envoya S. François Xavier dans les

Indes, & mourut d'apoplexie en 1557 à 55 ans. Il rendit son nom respectable, par son amour pour la paix, & par la protection qu'il accorda aux sciences & aux savans; mais sur-tout à la Religion, dont il eut les progrès extrêmement à cœur: une multitude de nations infideles lui doit les lumieres du Christianisme, qui les ont tirées de l'ignorance & de la barbarie. Les deux Indes sont remplies de monumens de sa piété & de ses soins pour l'instruction des peuples. Jamais prince n'a mieux connu la vraie regle des impôts. Quand ses ministres lui propofoient d'en établir quelqu'un, il disoit: *Examinons d'abord s'il est nécessaire.* Quand ce point étoit éclairci: *Voyons a présent, ajoûtoit-il, quelles sont les dépenses superflues.* Il fut connoître les hommes & les employer. Econome pour lui-même, il étoit très-généreux pour le bien public. Le Portugal lui doit un grand nombre d'établissmens utiles. Il mit la dernière main à la forteresse nommée *la Tour de Bélem*, bâtie par son pere, édifice admirable, construit au milieu du Tage, qui sert en quelque sorte de citadelle à Lisbonne, & assure la navigation du fleuve, en même tems qu'il en maintient les regles, & fait respecter les loix du commerce. Il acheva aussi le magnifique palais & monastere de Bélem, où il est enterré avec Catherine, sœur de Charles - Quint, son épouse. On lit sur son tombeau:

*Pace domi, belloque foris, moderamine miro,
Auxit Joannes tertius imperium,*

*Divina excoluit, regno importavit
Atbenas,
Hic tandem finis est rex patriæ
que parens.*

JEAN IV, dit *le Fortuné*, fils de Théodore de Portugal, duc de Bragance, naquit en 1604. Les Espagnols s'étoient rendus maîtres du Portugal, après la mort du roi don Sébastien & du cardinal Henri, en 1580; & l'avoient gardé sous les regnes de Philippe II, Philippe III & Philippe IV. Il se forma sous ce dernier roi, une conspiration contre l'Espagne. Les Portugais, lassés d'une domination étrangere, donnerent la couronne à Jean de Bragance. Il fut proclamé roi en 1640, sans le moindre tumulte; un fils ne succede pas plus paisiblement à son pere. Un Castillan, témoin du triomphe de Bragance & des transports de Lisbonne, ne put s'empêcher de s'écrier en soupirant: *Est-il possible qu'un si beau royaume ne coûte qu'un feu de joie à l'ennemi de mon maître?* Cet ennemi ne s'étoit prêté qu'en tremblant à la conjuration; il avoit eu besoin que son épouse, Louise de Guzman, lui inspirât toute sa fermeté & sa grandeur d'ame, pour l'élever au-dessus de lui-même. Philippe IV tâcha en vain de reconquérir un royaume que la foiblesse & l'insouciance de ses ministres lui avoit fait perdre. Le nouveau roi mourut à Lisbonne en 1656, d'une rétention d'urine. La France ne contribua pas peu à le maintenir sur le trône.

JEAN V, successeur de Pierre II, né en 1689, fut proclamé roi de Portugal en 1707. Il prit le parti des alliés dans la

guerre de la succession d'Espagne; & combattit pour l'archiduc Charles d'Autriche avec divers succès. Depuis la paix d'Utrecht, en 1713, il ne s'occupa plus que des moyens de faire fleurir le commerce & les lettres dans son royaume. Son gouvernement sage & prudent, & ses vertus généreuses & patriotiques, firent le bonheur de ses sujets. Ils le perdirent en 1750. Joseph de Bragance, son fils, monta sur le trône après lui.

JEAN V & VI, czars de Russie; voyez IWAN.

JEAN SANS-PEUR, comte de Nevers, puis duc de Bourgogne, né à Dijon en 1371, signala sa valeur à la bataille de Nicopolis en 1396, contre Bajazet, qui fut vainqueur dans cette journée. Le comte de Nevers fut fait prisonnier avec plus de 600 gentilshommes, que le héros mahométan fit tous massacrer en sa présence, à l'exception de quinze, pour lesquels il exigea 200,000 ducats de rançon. Le comte de Nevers ayant succédé, en 1404, aux états de Philippe le Hardi, son pere, vint à la cour de France, & y eut de grands démêlés avec le duc d'Orléans, qu'il fit assassiner entre les 7 & 8 heures du soir, le 23 novembre 1407. Le lendemain il assista à ses funérailles, le plaignit & le pleura; mais voyant qu'on alloit faire des perquisitions exactes, il s'enfuit en Flandre. Revenu ensuite avec mille hommes, il osa faire trophée de son crime, qu'un docteur de l'université de Paris entreprit de justifier (voy. PETIT, Jean). Cela n'empêcha pas que le duc de Bourgogne n'eût à soutenir pendant sept ans

une guerre civile contre les freres & les amis du duc assassiné. Sa faction s'appelloit des *Bourguignons*; & celle d'Orléans étoit nommée des *Armagnacs*, du nom du comte d'Armagnac, beau-pere du duc d'Orléans. Celle des deux qui dominoit, faisoit tour-à-tour conduire au gibet, assassiner, brûler ceux de la faction contraire. Jean Sans-Peur, ayant surpris Paris en 1418, y fit un massacre horrible des Armagnacs, & s'empara de toute l'autorité. L'année d'après il se réconcilia avec le dauphin, depuis Charles VII, après s'être uni contre lui avec le roi d'Angleterre & le roi Charles VI son pere. Cette réconciliation eut des suites funestes. Le dauphin, gouverné par Tannegui du Chastel, ménagea une entrevue avec le duc de Bourgogne sur le pont de Montereau-faut-Yonne. Chacun d'eux s'y rendit avec dix chevaliers. Jean Sans-Peur y fut assassiné par Tannegui, aux yeux du dauphin, le 10 septembre 1419. Ainsi le meurtre du duc d'Orléans fut vengé par un autre meurtre encore plus odieux, parce qu'il fut plus médité, & plus solennellement opposé à toutes les regles de la bonne foi & de l'honneur.

JEAN DE FRANCE, duc de Berry, comte de Poitou, né l'an 1340 du roi Jean & de Bonne de Luxembourg, sa 1^{re} femme, se signala à la bataille de Poitiers, à celle de Rosébecq, & en divers autres combats. Il eut part pendant quelque tems à l'administration des affaires, & essuya des revers qu'il soutint avec fermeté. Il se déclara l'an

1410 pour la maison d'Orléans contre celle de Bourgogne. Il mourut à Paris l'an 1416, & fut enterré dans la sainte chapelle de Bourges, qu'il avoit fait bâtir.

JEAN V, duc de Bretagne, surnommé le *Vaillant* & le *Conquérant*, resta paisible possesseur du duché de Bretagne après la bataille d'Aurai en 1364. Charles VI entreprit de le dépouiller; mais sa noblesse le défendit. Charles VI se réconcilia avec lui, & voulut ensuite lui faire la guerre, pour avoir donné retraite à Craon, assassin du connétable de Clifson; mais ce monarque tomba en démence en marchant vers la Bretagne. Jean V mourut à Nantes en 1399. Ce prince étoit extrême en tout, aimant jusqu'à la folie, haïssant jusqu'à la fureur, & ne revenant jamais de ses préventions. C'est lui qui institua l'ordre militaire de l'*Hermine*. Ce qu'il y avoit de particulier dans cet ordre, c'est que les dames pouvoient en être.

JEAN VI, duc de Bretagne, pair de France, dit le *Bon* & le *Sage*, succéda à Jean son pere, à l'âge de dix ans. Il se fit tellement aimer de ses sujets, que le comte de Penthievre l'ayant fait prisonnier, toute la noblesse de Bretagne prit les armes & lui fit rendre la liberté. Il servit bien Charles VII, roi de France, contre les Anglois, & mourut en 1442, avec la réputation d'un prince bien fait, magnifique dans ses habits, dans ses meubles & dans sa dépense, honnête, juste & charitable; mais trop facile & trop bon. Il avoit épousé

Jeanne, fille de Charles VI, roi de France.

JEAN V, le dernier des comtes d'Armagnac qui ait joui des droits régaliens. Ayant épousé sa propre sœur, il fut chassé de ses états par Charles VII, à la sollicitation du pape, indigné de cet inceste. Il se réfugia en Espagne avec sa sœur, dont on ne parla plus. Louis XI, qui prenoit à tâche de défaire tout ce que son pere avoit fait, rétablit le comte d'Armagnac dans ses états; mais celui-ci étant entré dans la Ligue du *Bien public*, le roi, sous divers prétextes, confisqua ses domaines, & envoya contre lui un corps de troupes, qui l'assiégea dans Leytoure. Pendant un pour-parler, la place fut prise d'assaut & le comte tué dans son palais en 1473. Charles I, son fils, qu'il avoit eu de la sœur du comte de Foix, fut amené prisonnier à Paris en 1483. Il fut rétabli dans ses droits, mais seulement pour l'utile, & fut privé de la souveraineté. Charles termina ses jours en 1497 sans enfans légitimes. Il institua son héritier le duc d'Alençon, qui mourut sans lignée en 1525; ses possessions furent réunies à la couronne. L'Armagnac passa cependant à Henri d'Albret, roi de Navarre, qui avoit épousé la duchesse d'Alençon. Henri étoit grand-pere de Henri IV, roi de France, qui réunit l'Armagnac à la couronne.

JEAN, comte de la Marche, voyez JEANNE II, reine de Naples.

JEAN D'ORLÉANS, comte de Dunois & de Longueville, fils naturel de Louis d'Orléans,

assassiné par le duc de Bourgogne, naquit en 1403, & commença sa carrière par la défaite de Warwick & de Suffolk, qu'il poursuivit jusqu'à Paris. Orléans ayant été assiégé par les Anglois, il défendit courageusement cette ville, & donna le tems à Jeanne d'Arc de lui amener du secours. La levée du siege fut suivie d'un grand nombre de succès. Le comte de Dunois eut presque tout l'honneur d'avoir chassé les ennemis de la Normandie & de la Guienne. Il leur donna le coup mortel à Castillon, en 1451, après avoir pris sur eux Blaye, Fronzac, Bourdeaux, Bayonne. Charles VII dut son trône à son épée. Ce monarque ne fut pas ingrat à l'égard de Dunois. Il lui donna le titre de *Restaurateur de la Patrie*, lui fit présent du comté de Longueville, & l'honora de la charge de grand-chambellan de France. Louis XI ne l'estima pas moins. Le comte de Dunois entra, sous le regne de ce prince, dans la Ligue du *Bien public*, & en fut l'ame par sa conduite & son expérience. Il mourut en 1468.

JEAN D'AUTRICHE, voyez JUAN.

JEAN *Philoponos*, dit le grammairien, d'Alexandrie, & l'un des plus bruyans philosophes du 7^e. siecle, avoit obtenu par son crédit auprès d'Amrou, général du calife Omar I, que la fameuse bibliotheque d'Alexandrie seroit sauvée du pillage; mais Omar ayant ordonné qu'on la brûlât, Jean eut le déplaisir de voir porter & distribuer tous les livres aux bains de cette grande ville, où ils

servirent pendant six mois à entretenir le feu. C'étoit un des principaux Trithéites, & même le chef de cette secte, puisque pour obliger les partisans de cette hérésie à déclarer clairement leur croyance, on les obligeoit de dire anathème à *Philoponos*. Le Trithéisme consistoit à reconnoître trois natures en Dieu. Ces inconsiderés raisonneurs voulant s'éloigner de Sabellius, qui ne reconnoissoit qu'une personne en Dieu, donnerent dans l'erreur opposée. Pierre Faydit & Antoine Oehms, ont renouvelé dans ces derniers tems l'hérésie des Trithéites. Le dernier publia à ce sujet un traité de *Deo uno & Trino*, Mayence, 1789, condamné & savamment réfuté par un Jugement de l'université de Cologne, 1790, in-8° (voyez FAYDIT). On a de Philoponos un ouvrage sur la *Création du Monde*, Vienne, 1630, in-4°; & plusieurs *Traités* sur Aristote, en grec & en latin, Vienne, 1536, 15 tomes in-fol.

JEAN de Parme, frere Mineur, docteur régent dans l'école de Paris, puis général de son ordre en 1247, fut envoyé en qualité de légat en 1249, auprès de l'empereur Jean Vatace, qui desiroit la réunion des Grecs avec les Latins. L'*Evangile Eternel*, ouvrage qui contient quelques erreurs de l'abbé Joachim touchant l'unité de l'essence divine & d'autres objets, lui ayant été attribué, il fut déposé dans le chapitre général de son ordre l'an 1256, & l'ouvrage condamné par l'université de Paris & par Alexandre IV.

JEAN SCOT, voyez SCOT.

JEAN D'ANANIE ou D'ANAGNIE, archidiacre & professeur en droit canon à Bologne, dont on a des *Commentaires sur les Décrétales*, in-fol. & un volume de *Consultations*, aussi in-fol., mourut avec de grands sentimens de piété en 1455.

JEAN DE BRUGES, peintre, voyez BRUGES.

JEAN D'IMOLA, disciple de Balde l'ancien, enseigna le droit avec beaucoup de réputation, & mourut en 1436. On a de lui des *Commentaires sur les Décrétales & sur les Clémentines*, in-fol. & d'autres ouvrages estimés autrefois.

JEAN DE MONTRÉAL, voy. MULLER.

JEAN CORVIN, voyez HUNIADÉ.

JEAN DE HAGEN, de *Indagine*, savant Chartreux, mourut en 1475 en odeur de sainteté. Il avoit pris l'habit à Erfort, à 25 ans, & il en passa environ 35 dans son ordre. Ses Ouvrages roulent sur des sujets de piété. Ils sont en grand nombre & manuscrits.

JEAN DE RAGUSE, natif de la ville de ce nom, Dominicain, devint docteur de Sorbonne, président du concile de Bâle, & fut chargé d'aller plusieurs fois à Constantinople, pour la réunion des Grecs avec les Latins. Il fut ensuite évêque d'Argos dans la Morée, & mourut vers 1450. On a de lui : I. Un *Discours* prononcé au concile de Bâle, dans l'Histoire de ce concile. II. Les *Actes de sa Légation à Constantinople*, dans les actes du concile de Bâle. III. Une *Relation* de son voyage d'Orient, dans *Léon Allatius*.

JEAN DE CASTEL-BOLOGNESE, ainsi nommé du lieu de sa naissance, & qui s'appelloit Bernardi, célèbre graveur, travailla pour le pape Clément VII, & pour l'empereur Charles-Quint. Il grava sur de petites pierres, l'*Enlèvement des Sabines*, des *Bacchanales*, des *Combats sur mer*, & d'autres grands sujets.

JEAN MILANOIS, composa, suivant la plus commune opinion, au nom des médecins du college de Salerne, un livre de médecine en vers latins. Il contenoit 1239 vers, dont il ne reste que 372. Ce livre, connu sous le nom d'*Ecole de Salerne*, & dans lequel on trouve plusieurs observations fausses, parmi un plus grand nombre de vraies, a été publié plusieurs fois. Les médecins ont fait différentes remarques sur cet ouvrage. Les meilleures sont celles de René Moreau, Paris, 1625, in-8°. On l'a traduit en françois, en prose & en vers. Jean de Milan florissoit dans le onzième siècle.

JEAN DE PARIS, fameux Dominicain, docteur & professeur en théologie à Paris, & célèbre prédicateur, prit la défense du roi Philippe le Bel, contre le pape Boniface VIII, dans son traité *De Regia potestate & Papali*... Ayant avancé en chaire quelques propositions qui ne parurent pas exactes, sur le dogme de la présence réelle du corps de J. C. dans l'Eucharistie, il fut déferé à Guillaume, évêque de Paris. Ce prélat lui défendit de prêcher & d'enseigner. Il en appella au pape, & alla à Rome pour s'y défendre; mais il mourut peu

de tems après, en 1304. On a de lui: I. *Determinatio de modo existendi corporis Christi in Sacramento altaris*, Londres, 1686, in-8°. II. *Correctorium doctrinæ Sancti Thomæ*. Le jugement n'y égale pas toujours la science.

JEAN LE TEUTONIQUE, Dominicain, natif de Wildeshusen dans la Westphalie, mort en 1252, fut pénitencier de Rome, puis évêque de Bosnie, & 4e. général de l'ordre de S. Dominique. On lui attribue une *Somme des Prédicateurs* & une *Somme des Confesseurs*; imprimées, la première à Reutlingen, 1487, in-folio, & la 2e. à Lyon, 1515, aussi in-fol.; mais le P. Echard soutient que ces deux ouvrages sont de JEAN de Fribourg, appelé aussi le *Teutonique*, autre Dominicain, mort en 1313. L'un & l'autre eurent un nom dans leur siècle.

JEAN DE LEYDEN, ainsi nommé du lieu de sa naissance (& dont le nom est BULCOLD ou BÉROLD) n'est connu que par son fanatisme. Il étoit tailleur. Il s'associa avec un boulanger & un ministre protestant, nommé *Rotman*, & devint chef des Anabaptistes. Le boulanger, appelé JEAN MATTHIEU, changea son nom en celui de *Moyse*. Il envoya douze de ses disciples, qu'il appella ses apôtres, se vantant d'être envoyé du Pere Eternel pour établir une nouvelle Jérusalem. Ces fanatiques se rendirent maîtres de Munster en 1534, & y exercèrent des indignités & des atrocités incroyables. Les magistrats & autres citoyens honnêtes s'étant opposés à leur fureur, furent massacrés ou expirèrent dans des tourmens raf-

finés. Cet imposteur insensé prenoit le nom de *Roi de Jérusalem & d'Israël*, & ne régnoit que par des massacres, des cruautés & des abominations inouïes. Il espéroit d'établir sa puissance sur les débris de celle des potentats de l'Europe; mais l'évêque de Munster l'ayant pris avec les principaux ministres de sa frénésie, il les fit mourir par de rigoureux supplices en 1536, après les avoir promenés quelque tems dans les pays circonvoisins, pour répandre la terreur dans l'ame des fanatiques, qui troubloient alors tous les états de l'Europe, mais particulièrement l'Allemagne. Voyez MUNCER.

JEAN ANDRÉ, voyez ANDRÉ.

JEAN, moine de l'abbaye de Haute-Selves, est auteur d'un très-ancien roman, intitulé: *Historia Calumniæ novecalis quæ SEPTEM SAPIENTUM dicitur*, Anvers, 1490, in-4°; le même, traduit en françois, Geneve, 1492, in-folio: l'un & l'autre rares & peu assortis à la profession de l'auteur. Bocace en a imité plusieurs Contes, & le roman d'Erastus en a été tiré. Le président Faucher croit que le poëte Hebers l'a mis en vers françois, vers 1220. Il se trouve aussi dans la bibliothèque du roi de France, & dans celle d'Anet. On attribue au même moine, l'*Abusé en Cour*, en vers & en prose, Vienne, 1484, in-fol., rare; mais d'autres l'attribuent, avec plus de vraisemblance, à René, roi de Sicile.

JEAN DE LA CONCEPTION, (le Pere) réformateur des Trinitaires-Déchauffés d'Espagne,

naquit à Almodovar, dans le diocèse de Toledé, en 1561; & mourut en odeur de sainteté à Cordoue, en 1613, après avoir fondé 18 couvens de sa réforme, & les avoir édifiés par ses vertus.

JEAN D'UDINE, ville capitale du Frioul, naquit en 1494. Son goût pour la peinture se perfectionna sous le Giorgion à Venise, & à Rome sous Raphaël. Il excelloit à peindre les animaux, les fruits, les fleurs & les ornemens; c'est aussi le genre dans lequel Raphaël l'employoit. Il a très-bien réussi dans les ouvrages de stuc: c'est à lui qu'on attribue la découverte de la véritable matière dont les anciens se servoient pour ce travail. Jean d'Udine fut beaucoup occupé à Rome, où il mourut l'an 1564, en finissant de peindre une loge pour le pape Pie IV. Ses dessins sont très-recherchés par ceux qui aiment les ornemens d'un grand goût.

JEAN DE JESUS - MARIE, Carme - Déchaussé, né à Calaruega au diocèse d'Osma en Espagne, l'an 1564, passa par toutes les charges de son ordre, & mourut le 28 mai 1615, avec la réputation d'un religieux plein de mérite & de vertus. S. François de Sales, Bellarmin, Bossuet en ont parlé avec éloge. On a de lui: *Disciplina Claustralis*, Cologne, 1650, 4 vol. in-fol. Ils renferment des commentaires sur l'Écriture-Sainte, & un grand nombre d'ouvrages ascétiques.

JEAN DE SAINT-JEAN, voy. MANOZZI.

JEAN DE GISCALA, voyez GISCALA.

JEAN SOBIESKI, voyez SOBIESKI.

JEAN, voy. MAÎTRE-JEAN.

JEAN GERBRAND de Leyden, voyez LEYDEN.

JEAN NÉPOMUCENE, voyez NÉPOMUCENE.

JEANNE D'ARAGON, voy. ARAGON.

JEANNE, épouse de Chusa, intendant d'Hérode - Antipas, tétrarque de Galilée, étoit une des femmes qui suivoient J. C. dans ses voyages, & qui l'aideroient de leurs biens. C'étoit un usage parmi les Juifs, que les femmes fournissoient la table & les vêtemens à ceux qu'ils regardoient comme leurs maîtres dans la religion & la piété. Jeanne suivit J. C. au calvaire, & fut témoin de ce qui s'y passa. Elle assista aussi à sa sépulture, & fut une de celles qui allèrent au tombeau porter des aromates, & à qui N. S. apparut comme elles en revenoient.

JEANNE, reine de France & de Navarre, femme de Philippe le Bel, fille unique & héritière de Henri I, roi de Navarre, comte de Champagne; fonda à Paris, en 1303, le collège de Navarre, & mourut l'année d'après à Vincennes, à 33 ans, avec la réputation d'une femme aussi vertueuse que spirituelle. Plusieurs auteurs l'ont accusée d'infidélité à l'égard de son mari, & d'avoir séduit des écoliers de Paris pour satisfaire sa passion; mais Gaguin & Jean de Launoy traitent cela de pure calomnie. Le comte de Bar étant venu fondre en Champagne l'an 1297, elle y courut à la tête d'une petite armée, & épouvanta tellement le comte,

qu'il se rendit sans coup férir. Il ne sortit de prison qu'à des conditions très-dures, entr'autres : de rendre à la reine, comme comtesse de Champagne, hommage pour le comté de Bar, qu'il croyoit indépendant.

JEANNE DE BOURGOGNE, reine de France, fille d'Othon IV, comte palatin de Bourgogne, & femme de Philippe le Long, mourut à Roye en Picardie l'an 1325, après avoir fondé à Paris le college de Bourgogne. Elle fut accusée d'adultère en 1313, & condamnée, peu de tems après, à finir ses jours en prison, dans le château de Dourdan; mais son époux la reprit un an après, persuadé de son innocence, ou feignant de l'être.

JEANNE DE FRANCE, (la Bienheureuse) institutrice de l'ordre de l'Annonciade, fille du roi Louis XI, naquit en 1464. Louis, duc d'Orléans, son cousin connu depuis sous le nom de *Louis XII*, l'épousa en 1476, & fit dissoudre son mariage en 1498, par le pape Alexandre VI, alléguant qu'il avoit été contracté sans liberté. Jeanne souffrit cet opprobre avec résignation. Elle se retira à Bourges, où elle fonda l'ordre de l'*Annonciation*, ou de l'*Annonciade*. La regle a été formée sur les dix vertus de la Sainte Vierge : chasteté, prudence, humilité, verité, dévotion, obéissance, pauvreté, patience, charité & compassion. L'habit en est singulier. Le voile est noir, le manteau blanc, le scapulaire rouge, la robe grise & la ceinture de corde. Il y en a plusieurs monasteres en France

& dans les Pays-Bas. Le pape Alexandre VI en 1501, & Léon X en 1517, confirmèrent par leurs brefs cet institut. Jeanne de France fonda aussi un college en l'université de Bourges, & mourut saintement l'an 1504. Le pape Benoît XIV, l'a béatifiée en 1743. Le P. d'Attichi publia sa *Vie* en 1625, in-12. Elle est fort mal écrite & en fait desirer une autre.

JEANNE I, reine de Jérusalem, de Naples & de Sicile, fille de Charles de Sicile, naquit vers 1326. Elle n'avoit que 19 ans lorsqu'elle prit les rênes du gouvernement. Elle étoit mariée alors à André de Hongrie. La haine qu'elle avoit pour son époux étoit si connue, que ce prince ayant été cruellement assassiné, elle fut violemment soupçonnée d'être complice d'un meurtre si horrible. Devenue veuve par ce crime, elle épousa Louis de Tarente, qui en étoit l'auteur en partie. Cependant Louis de Hongrie, frere d'André, s'avançoit pour venger la mort de son frere sur Jeanne, qui avoit été jugée innocente dans un consistoire tenu à Avignon, auquel elle assista. Le roi de Hongrie appella de ce jugement, & ne répondit à la lettre que Jeanne lui écrivit pour se justifier, que ces mots, dignes d'un Spartiate: « Jeanne, » votre vie dérégée, l'auto- » rité dans le royaume rete- » nue, la vengeance négligée, » un mariage précipité, & vos » excuses, prouvent que vous » êtes coupable ». Ce prince s'avançoit toujours, & Jeanne fut obligée de fuir avec son nouvel époux en Provence,

dont elle étoit comtesse. Ce fut alors qu'elle vendit au pape Clément VI, Avignon & son territoire, pour 80,000 florins d'or. De retour à Naples, elle perdit son second mari, & donna bientôt la main à un 3e., mort peu de tems après. Enfin, à l'âge de 46 ans, elle se remaria pour la 4e. fois à un cadet de la maison de Brunswick. C'étoit choisir plutôt un mari qui pût lui plaire, qu'un prince qui pût la défendre. Comme elle n'avoit point d'enfans, elle adopta son parent Charles de Duras. Elle l'avoit fait élever avec beaucoup de soin, lui avoit fait épouser sa niece, & le regardoit comme son fils. Cependant ce prince ingrat, soulevé par le roi de Hongrie, se révolta contre Jeanne. La reine de Naples, à la sollicitation de Clément VII qui tenoit le pontificat à Avignon, dans le tems qu'Urbain VII le tenoit à Rome, transféra son adoption à Louis de France, duc d'Anjou, fils du roi Jean. Ce changement alluma la guerre. Charles de Duras, furieux, se rendit maître de Naples & de Jeanne, après avoir remporté une victoire signalée en 1381. Ce monstre fit étouffer sa bienfaitrice entre deux matelas. L'abbé Mignot a publié son *Histoire*, 1764, in-12, elle est bien écrite, mais peu exacte; Jeanne y est représentée sous des couleurs trop favorables.

JEANNE II, reine de Naples, succéda à son frere Ladislas en 1414. Veuve de Guillaume d'Autriche, elle épousa Jean, comte de la Marche. Ses sujets l'avoient engagée à se

remarier, pour mettre fin à la vie scandaleuse qu'elle menoit avec Pandolphe son favori. Son nouvel époux fit mourir Pandolphe & enfermer la reine. Les Napolitains l'ayant délivrée, son mari s'enfuit à Tarente, & fut enfermé à son tour dans le château de l'Œuf. Martin V s'entremet pour accommoder les deux époux; Jean sortit de prison, mais n'ayant pas d'autorité, & ne pouvant souffrir la vie scandaleuse de son épouse, il se retira en France, où il se fit cordelier, & mourut saintement en 1436. Jeanne continua à scandaliser ses sujets, & mourut en 1434, après avoir adopté Alphonse, roi d'Aragon, puis Louis d'Anjou, & enfin derechef Alphonse d'Aragon.

JEANNE D'ALBRET, reine de Navarre, naquit en 1531. Fille de Henri II d'Albret, elle fut mariée en 1548 à Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, prince indolent, inquiet, toujours flottant entre les différens partis qui agitoient alors la France. Jeanne d'Albret profita du caractère de son mari pour abjurer la religion de ses peres & s'attacher à la secte de Calvin. Elle bannit entièrement la Religion Catholique du Béarn; & tandis que les huguenots ne prétendoient en France qu'à la tolérance, ils affichèrent dans le Béarn l'intolérance la plus cruelle. Il se fit à Orthez & à Pau un horrible massacre des Catholiques. « Il seroit à sou- » haïter, dit un auteur, que » l'histoire n'eût conservé le » nom de cette princesse que » comme mere de Henri IV ». Elle mourut en 1572.

JEANNE D'ARCOU DU Lys, appelée

appelée ordinairement *la Pucelle d'Orléans*, naquit l'an 1412 à Domremy, près de Vaucouleurs, en Lorraine, d'un payfan appelé Jacques d'Arc. A 17 ans elle crut voir S. Michel, l'ange tutélaire de la France, qui lui ordonnoit d'aller faire lever le siege d'Orléans, & de faire sacrer ensuite à Rheims le roi Charles VII. Ses visions engagerent ses parens à la présenter à Baudricourt, gouverneur de Vaucouleurs. Ce gentilhomme se moqua d'abord de la Pucelle, & l'envoya ensuite au roi, après avoir cru reconnoître en elle quelque chose d'extraordinaire. Elle dit à ce prince ce qu'elle avoit dit à Baudricourt, sur les apparitions de l'archange S. Michel, & sur sa mission contre les Anglois. On crut que, pour s'assurer de la vérité, il falloit d'abord savoir si elle étoit *pucelle*. La belle-mere du roi la fit examiner, en sa présence, par des sages-femmes, qui la trouverent vierge. Il fut même décidé qu'elle n'étoit pas encore sujette aux incommodités ordinaires de son sexe, quoiqu'elle eût alors 17 ans, ou selon d'autres 27. Après l'examen des sages-femmes, elle subit celui des docteurs. Tous conclurent que Dieu pouvoit bien confier à une fille des desseins, qui dans l'ordre ordinaire des choses, semblent demander la valeur d'un homme. Le parlement, à qui le roi la renvoya, fut un peu plus difficile; il la traita de folle, & osa lui demander un miracle. Jeanne lui répondit qu'à Orléans elle ne manqueroit pas d'en faire. Les Anglois assiégeoient alors

Tome V.

cette ville, & étoient sur le point de la prendre. Charles, qui en la perdant eût perdu sa dernière ressource, crut devoir profiter du courage d'une fille, qui paroissoit avoir l'enthousiasme d'une inspirée & la valeur d'un héros. Jeanne d'Arc, vêtue en homme, armée en guerrier, entreprit de secourir la place, parla à l'armée au nom de Dieu, & lui communiqua la confiance dont elle étoit remplie. Elle marcha ensuite du côté d'Orléans, y fit entrer des vivres, & y entra elle-même en triomphe. Un coup de fleche, qui lui perça l'épaule dans l'attaque d'un des forts, ne l'empêcha pas d'avancer : *Il m'en coûtera*, dit-elle, *un peu de sang; mais ces malheureux n'échapperont pas à la main de Dieu* ; & tout de suite elle monta sur le retranchement des ennemis, & planta elle-même son étendard. Le siege d'Orléans fut bientôt levé; les Anglois furent battus dans la Beauce; la Pucelle se montra par-tout une héroïne. Le premier article de sa mission rempli, elle voulut accomplir le second. Elle marcha vers Rheims, y fit sacrer le roi en 1429, & assista à la cérémonie, son étendard à la main. Charles sensible, comme il le devoit, aux services de cette fille guerrière, ennoblit sa famille, lui donna le nom *du Lys*, & y ajouta des terres pour pouvoir soutenir ce nom. De sages historiens ont cru que cette fille extraordinaire eût dû s'arrêter là, & que l'objet de sa mission, tel qu'elle l'avoit annoncé elle-même, étant rempli, elle devoit se retirer de la cour &

de l'armée. Mais la vanité, peut-être une liberté voisine de la licence, ou la répugnance de se dépouiller d'une autorité & d'une importance qui ne pouvoient manquer de la flatter beaucoup, l'empêcherent de prendre ce parti. Elle cessa bientôt d'être heureuse; elle fut blessée à l'attaque de Paris, & prise au siège de Compiègne dans une sortie. Ce revers fit disparaître l'étonnement & la vénération dont elle avoit pénétré tout le monde, jusqu'à ses ennemis. On s'avisa de l'accuser, suivant l'esprit du siècle, d'être forcier. Les prédicateurs le prêchèrent par-tout, & l'université de Paris le confirma. Cauchon, évêque de Beauvais, cinq autres prélats François, un évêque Anglois, un frère prêcheur, & cinquante docteurs, la jugèrent à Rouen. Il faut convenir que dans les divers articles allégués à sa charge, il y a des particularités remarquables; que dans l'ensemble des accusations & des preuves, il y avoit de quoi faire illusion à des juges dont l'esprit n'étoit point dans un état de tranquillité & d'impartialité parfaites. Dès qu'on eut fini les interrogatoires, on mena la Pucelle au cimetière de S. Ouen de Rouen, à la vue du peuple, & on la condamna l'an 1431 comme *forcier, devineresse, sacrilège, idolâtre, blasphémant le nom de Dieu & des Saints, desirant l'effusion du sang humain, ayant du tout dépouillé la pudeur de son sexe, séduisant les princes & les peuples, &c.* Jeanne parut sur le bûcher avec la même fermeté que sur les murs d'Or-

léans. On l'entendit seulement invoquer J E S U S. Les Anglois eux-mêmes pleurerent sa mort. Charles VII ne fit rien pour la venger; il fit seulement intervenir ses parens, dix ans après, pour demander au Saint-Siège la révision du procès. Calixte III réhabilita sa mémoire, & la déclara *Martyre de sa religion, de sa patrie & de son roi.* Ses juges déshonorèrent leur raison & leur équité par son supplice. Ils violèrent le droit des gens, en la condamnant, tandis qu'elle étoit prisonnière de guerre. Il n'y a point d'histoire où l'on ait fait entrer plus de merveilleux que dans celle de Jeanne d'Arc. C'est une pauvre bergère que le Ciel tire de l'obscurité, pour soutenir le trône des rois de France contre les usurpations des Anglois. Un ange descend pour lui annoncer sa mission. Elle la prouve aux incrédules, en reconnoissant le roi confondu dans la foule des courtisans, & en devinant ses plus secrettes pensées. Cette fille de 17 ans fait des prodiges de valeur, dans l'âge où les hommes n'ont pas acquis toute leur force. Elle succombe ensuite, & subit le plus cruel supplice; mais sa mort est aussi merveilleuse que sa vie. Tous ses juges meurent d'une mort *vilaine*; comme dit Mézerai; & sur son bûcher elle prédit aux Anglois les malheurs qui les accablèrent ensuite. Son cœur se trouve tout entier dans les cendres, & on y voit s'élever du milieu des flammes une colombe blanche, symbole de son innocence & de sa pureté. Ce n'est pas tout; on la

fait revivre après sa mort, & on lui fait épouser un seigneur Lorrain. On ne marche qu'à tâtons dans presque toutes les histoires, mais sur-tout dans celle-ci, parce que les historiens n'ont rien oublié pour y répandre les ténèbres. Que n'a-t-on pas dit pour prouver que Jeanne avoit échappé au supplice du feu? Que ne dit-on pas encore? Cette partie de l'histoire de Jeanne d'Arc est sur-tout singulière. On la condamne à être brûlée vive, pour satisfaire l'animosité des Anglois; mais comme elle n'étoit pas assez coupable pour mériter ce supplice, on lui substitue une malheureuse qui avoit mérité une mort aussi infame. Voilà un récit bien arrangé; mais peut-il prévaloir contre les *Actes* du procès, rapportés par du Haillan & par d'autres historiens; contre le *Jugement* des commissaires délégués par le pape pour la justification de cette illustre héroïne; contre l'*Apologie* que le chancelier de l'université fit de sa mémoire en 1456? Tous ces gens-là auroient-ils ignoré cette aventure surprenante? & s'ils l'avoient suë, à quoi bon tant de soins pour la laver de l'infamie du supplice?... Mais il y a quelques familles, dira-t-on, qui prétendent venir de la Pucelle d'Orléans. Mais n'y en a-t-il pas, dans toute l'Europe, qui ont le sot orgueil de se faire descendre des héros de la Fable? Les croit-on sur leur parole? Qu'il y ait des familles qui appartiennent à la Pucelle, cela peut être, en ligne collatérale; mais cela paroît évidemment faux, en ligne directe. Il est

vrai que, quelques années après son supplice, il parut en Lorraine une aventurière qui se disoit la *Pucelle d'Orléans*, & qui, à la faveur de ce beau nom, épousa un seigneur des Armoises. Mais n'a-t-on pas vu des faux Demetrius en Russie? Le seigneur des Armoises aura épousé aussi la fausse Jeanne, qu'il prenoit pour la véritable. Il aura, sans doute, découvert le mensonge dans la suite; mais son amour-propre lui aura dit de garder le secret pour lui, & il aura toujours donné à sa femme aventurière le nom respectable de la vengeresse du nom françois. Voilà l'origine de tous les actes qu'on nous produit sous le nom des *Armoises* & de *Jeanne du Lys*. C'est la vanité qui les a écrits, & une vaine curiosité qui les déterre. On a remarqué avec raison que Jeanne d'Arc étoit destinée à donner lieu à toutes les singularités. Ce n'est pas une chose à oublier, que le sort des deux poètes qui l'ont chantée parmi nous. L'un (Chapelain) s'occupe pendant 30 années à la célébrer; & lorsqu'après un si long travail il fait paroître son *Poème*, il passe pour le dernier des versificateurs, après avoir été le chef du Parnasse François. L'autre (Voltaire) ne perd pas, à la vérité, sa réputation de poète, mais il acquiert celle d'écrivain éhonté par des tableaux dont l'Arétin auroit rougi.... Voyez l'*Histoire de Jeanne d'Arc, vierge, héroïne & martyre d'état*, en deux petits vol. in-12, publiée par l'abbé Lenglet du Fresnoy en 1753, & réimprimée en 1775, en 3 parties, sous ce

titre: *Histoire de Jeanne d'Arc, dite la Pucelle d'Orléans.*

JEANNE, (la Papesse) voyez BENOÏT III.

JEANNIN, (Pierre) simple avocat au parlement de Dijon, parvint par ses talens & sa probité aux premières charges de la robe. Il entra dans la ligue catholique, pour abattre la ligue protestante conjurée contre la Religion & l'état, & fut l'envoyé de cette confédération auprès de Philippe II. Mais Henri IV fut se l'attacher & l'admit dans son conseil. Il lui donna en même tems la charge de premier président au parlement de Bourgogne, à condition qu'il en traiteroit avec un autre. Dès ce moment Jeannin fut le conseil, & si on l'ose dire, l'ami de Henri IV, qui trouvoit en lui autant de franchise que de prudence. Il fut chargé de la négociation entre les Hollandois & le roi d'Espagne, une des plus difficiles qu'il y eut jamais. Il en vint à bout en 1609, & fut également estimé des deux partis. Scaliger, témoin de sa prudence, & Barneveldt, l'un des meilleurs esprits de ce tems-là, professoient qu'ils sortoient toujours d'auprès de lui meilleurs & plus instruits. Le cardinal Bentivoglio dit qu'il l'entendit parler un jour dans le conseil avec tant de vigueur & tant d'autorité, » qu'il lui sembla que toute la » majesté du roi respiroit dans » son visage ». La reine-mère, après la mort de Henri IV, se reposa sur lui des plus grandes affaires du royaume, & lui confia l'administration des finances. Il les mania avec une fidélité, dont le peu de bien qu'il

laissa à sa famille fut une bonne preuve. On dit qu'un prince, cherchant à l'embarrasser en lui rappelant sa naissance, lui demanda, *de qui il étoit fils?* Il répondit: *De mes vertus.* Réponse pleine d'égoïsme, qui, si elle est vraie, n'honore pas sa modestie, & qui acheve de prouver que les grands hommes ont toujours quelque grand foible. Il mourut en 1622, à 82 ans. Nous avons de lui des *Mémoires & des Négociations*, publiés à Paris, in-folio, en 1659; chez les Elzevirs, même année, 2 vol. in-12, & en 1695, 4 vol. in-12. Ils sont estimés, & nécessaires à ceux qui veulent apprendre à traiter les affaires épineuses.

JEBB, (Samuel) docteur en médecine, né à Nottingham, exerça sa profession avec succès, & trouva encore le loisir de se livrer à plus d'un genre d'étude. Il mourut dans le comté de Derby en 1772. Il a publié: I. Une *Bibliothèque littéraire*. II. Une *Vie de Marie, Reine d'Ecosse*, 1725, in-8°. III. Une édition d'*Aristide*, grecque & latine, avec des notes savantes, & la *Vie d'Aristide*, Oxford, 1722, 1730, 2 vol. in-4°. (voyez ARISTIDE). IV. Une édition de *Græcis illustribus* de H. Hody, avec la vie de l'auteur & des dissertations, Londres, 1742, in-8°. V. *Joannis Caii de Canibus Britannicis*, 1729, in-8°. VI. Une bonne édition de l'*Opus majus* de Roger Bacon, Londres, 1733, in-fol.

JEBUS, fils de Chanaan, père des Jébuséens, qui donnèrent leur nom à la ville de Jérusalem, d'où ils furent chassés par David.